



# Schéma de cohérence territoriale

## Pièce 1.1 Diagnostic

### *1.1.2 Partie transversale*

VERSION APPROUVÉE





## Un regard sur le BUCOPA

P33

### Un rythme de mutation du territoire qui s'accélère

P35

Une démographie en expansion de plus en plus nette

P36

Un parc résidentiel qui compte 60 000 logements

P37

Une redistribution de la carte du parc résidentiel

P39

Une évolution économique atypique

P40

Une agriculture en mutation

P43

Une importante réserve de main d'œuvre locale

P44

### Des incertitudes nouvelles

P47

Un investissement qui peine à suivre la courbe de la croissance

P48

Une autonomie énergétique en question

P49

Quels rapports aux territoires voisins, aux agglomérations proches ?

P50

Une tache urbaine en évolution et des capacités qui redistribuent la place des différents espaces du territoire

P52

Un territoire naturel qui se fragmente ?

P53

Une différenciation croissante des espaces du SCoT

P54

### Un nouveau cadre territorial ?

P57

Les infrastructures économiques

P58

Les infrastructures de transport

P59

Un maillage urbain dense

P60

Des entités paysagères comme support d'une attractivité durable ?

P61

Un potentiel touristique encore sous-exploité

P62

La qualité des paysages bâtis comme facteur de développement

P64





## Un regard sur le BUCOPA





## Un rythme de mutation du territoire qui s'accélère...

Notre territoire développe des **relations fonctionnelles et organisationnelles de plus en plus importantes** avec l'agglomération lyonnaise.

Cependant, le BUCOPA reçoit et émet une série de signaux qui mettent en avant un **mode de développement particulier**.



## Une démographie en expansion de plus en plus nette

- La population du territoire compte quelques **133 849 habitants en 2010** et s'élève, sans doute, à un peu moins de **140 000 habitants à fin 2013**. Notre territoire a donc gagné environ 25 000 habitants depuis 1999, ce qui n'est pas négligeable.

La croissance démographique, qui se singularise par son **accélération au cours de la dernière période**, témoigne d'une dynamisme et d'une attractivité grandissantes de notre territoire.

A titre de comparaison, **notre rythme de progression démographique est le double de la moyenne régionale** et supérieure à la moyenne départementale.

- Si l'évolution de la population et sa localisation sur le territoire pour la période 1968 – 2010 mettent en lumière une **inscription de plus en plus évidente du territoire dans l'aire urbaine lyonnaise** ; à plus grande d'échelle, le BUCOPA s'insère dans une double dynamique qui caractérise le Grand Est Lyonnais.

Notre territoire prend place :

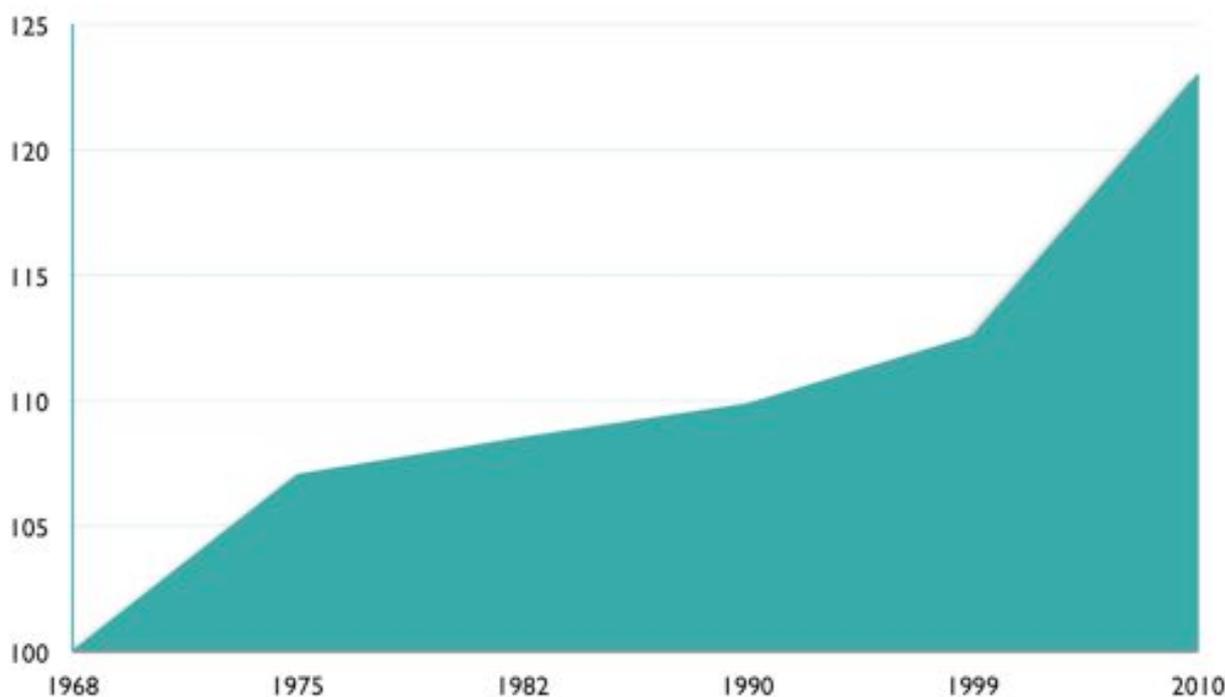
- dans le large quadrant Est des territoires situés au contact immédiat de l'agglomération lyonnaise, qui connaissent les dynamiques démographiques les plus soutenues comparativement à l'Ouest Lyonnais.
- dans le couloir des infrastructures de déplacements et d'échanges entre Lyon et Genève, qui est l'un des plus importants axes de développement démographique français.

Le **BUCOPA bénéficie d'un cadre territorial et d'un environnement régional particulièrement porteurs de dynamisme démographique** dont l'assise, à grands traits, prend appui sur l'axe Lyon – Bourg-en-Bresse et le couloir Lyon – Genève.

Ce cadre territorial n'est pas non plus exempt d'interrogations quant à la place du BUCOPA dans la métropolisation lyonnaise (cf. partie 2). En effet, le rapport et le positionnement de notre territoire avec l'agglomération de Lyon appellent la présence de polarités fortes sur le BUCOPA.

Croissance démographique sur la période 1968 – 2010, une accélération sur la dernière période

(Source : INSEE)





## Un parc résidentiel qui compte désormais près de 60 000 logements

- Avec pas moins de 60 000 logements et une production annuelle d'environ 950 logements, le parc résidentiel et le dynamisme de l'activité constructive reflète le **caractère accueillant de notre territoire**.

La constitution du parc résidentiel sur la période 1990 – 2011, se caractérise par un **rythme constructif particulièrement soutenu et rapide** et ce, malgré la crise immobilière que connaît le pays depuis 2006.

Toutefois, cette production de logements connaît des **différenciations intra-territoriales** avec une **dissymétrie** marquée **entre les secteurs ruraux et les pôles urbains**. Ces derniers tendent à concentrer la construction de logements mais aussi le parc de logements collectifs (41% des logements collectifs dans les pôles urbains).

Le **parc des logements sociaux**, qui s'élève à 10,1% sur l'ensemble de notre territoire (6 466 logements), connaît également une présence plus importante **dans les principaux pôles urbains du BUCOPA** (18% du parc des pôles identifiés par le SCoT approuvé).

- Les évolutions démographiques du BUCOPA s'accompagnent donc d'un **fort besoin de construction neuve**.

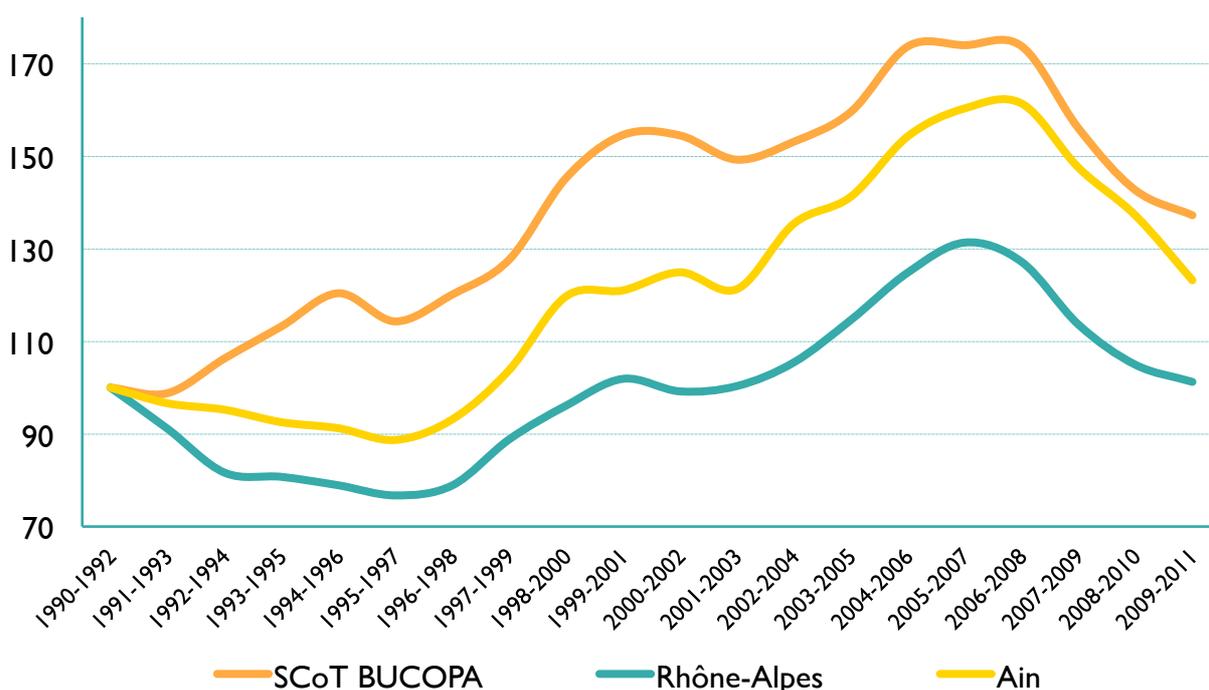
Pour répondre aux besoins en logements, notre territoire, sur **les 10 dernières années, a construit en moyenne 950 logements par an**.

Sur ces 950 logements par an, **250, soit ¼, ont été utilisés pour le desserrement des ménages** (2,48 personnes par ménage en 2010 contre 2,64 en 1999) et **60, soit ⅓, pour le renouvellement urbain**.

*Le desserrement des ménages est une tendance nationale et historique qui correspond à la diminution du nombre de personnes par ménage, et qui s'explique par les évolutions démographiques et sociétales (vieillesse de la population, nombre d'enfants moins importants, parcours de vie – célibat, divorce, etc.).*

Le rythme de construction 1990 – 2011

(Source : DREAL-SITADEL – Périodes triennales)





Il existe donc sur notre territoire un **besoin technique important pour la construction neuve** : le « point mort » y est de l'ordre de 300 - 310 logements par an.

Ce qui signifie qu'en deçà de ce rythme de construction, la population de notre territoire commencerait à baisser.

La remobilisation de quelques 95 résidences secondaires par an dans le parc résidentiel principal contrebalance le développement de la vacance (90 logements par an).

**Le reste des logements construits, soit une moyenne de 600 - 635 logements par an, a été utilisé pour accroître la population** (ménages provenant des jeunes parvenus à l'âge adulte ou migrants provenant d'autres territoires).

*La France s'inscrit dans une perspective de croissance démographique à horizon 2030 – 2050.*

*Il est donc important de conduire une démarche prospective quant au positionnement de notre territoire face à cette tendance nationale de croissance démographique.*

*Il est aussi primordial de considérer, de saisir voire d'anticiper les stratégies démographiques et résidentielles développées par les territoires voisins pour affirmer et confirmer notre positionnement dans le fonctionnement de l'agglomération lyonnaise et de Bourg-en-Bresse, notamment de leurs villes-centres. En effet, après la perte de population liée à la périurbanisation, les centres villes et les cœurs d'agglomération conduisent une stratégie de renversement des tendances pour redevenir accueillants et attirer de nouvelles populations.*





## Une redistribution de la carte du parc résidentiel

- La carte du parc résidentiel redistribue la place et la position des différents espaces au sein de notre territoire.

En particulier, au cours de la période 1999 – 2010, **les 2/3 des logements construits** (environ 7 000 logements) **ont été réalisés dans les pôles identifiés au SCoT**. Le **1/3 restant**, soit 3 500 logements, a été construit **dans le reste du territoire**, à savoir les **communes rurales**.

Cette situation est la traduction spatiale de la stratégie d'organisation et de répartition de la production en logements définie dans le cadre du SCoT qui s'appuyait sur une **croissance polarisée du territoire**.

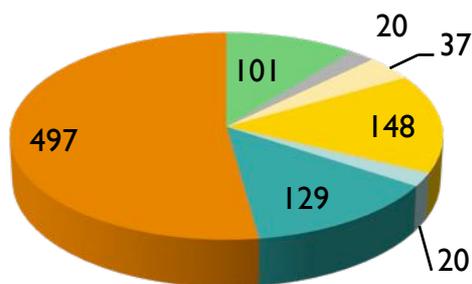
- La question de la répartition et de l'équilibre spatial de la croissance des territoires du BUCOPA est un enjeu majeur de la révision du SCoT.

Si cette **stratégie de polarisation est entérinée dans le cadre de la révision du SCoT**, les pôles urbains du BUCOPA doivent-ils, dans une même proportion, concentrer une grande part de la production résidentielle et donc de la croissance démographique ?

Ou bien, **la polarisation du territoire doit-elle être réinterrogée au regard d'un fonctionnement spatial plus intégrateur des territoires ruraux ?** On pense ici plus particulièrement à la vallée de l'Albarine et aux communes du Bugéy.

Construction de nouveaux logements entre 1999 et 2010 moyenne par EPCI

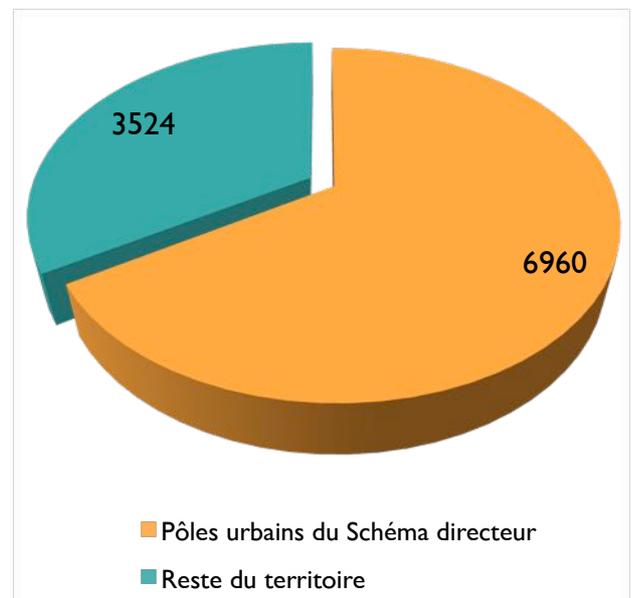
(Source : DREAL-SITADEL – Périodes triennales)



- CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon
- CC de la Vallée de l'Albarine
- CC Rhône - Chartreuse de Portes
- CC du Canton de Montluel
- Com. Isolées du Canton de Chalamont
- CC de Miribel et du Plateau
- CC de la Plaine de l'Ain

Logements construits entre 1999 et 2010 sur le BUCOPA

(Source : DREAL-SITADEL – Périodes triennales)



- Pôles urbains du Schéma directeur
- Reste du territoire



## Une évolution économique atypique

### Notre territoire n'est pas un territoire économique comme les autres !

Au sein de la région Rhône-Alpes, le BUCOPA se singularise de ses voisins territoriaux.

- **L'économie productive**, et notamment **industrielle, résiste dans le BUCOPA**, au rebours des évolutions régionales et nationales (26,7% des emplois dans l'industrie pour mémoire 13,5% en France métropolitaine, 16,8% en Rhône-Alpes).

En comparaison, en région Rhône-Alpes, la part de l'emploi résidentiel prend le dessus sur celle de l'emploi productif. En 1975, la part des emplois résidentiels et des emplois productifs est comparable. En 2010, la part des emplois résidentiels est trois fois supérieure à celle des emplois productifs. Cette tendance traduit, dans une moindre mesure, la tendance nationale de tertiarisation de l'économie (pour mémoire, la France perd en moyenne 1% d'emploi industriel chaque année).

#### Emploi productif et emploi résidentiel ?

L'**emploi productif** comprend les activités industrielles et tertiaires dont l'essentiel de la production est exporté de notre territoire.

L'**emploi résidentiel** est lié à la consommation de la population résidente sur notre territoire (emplois publics, emplois de services à la personne, le commerce, etc.).

- A l'échelle du BUCOPA, la tendance à la tertiarisation, au renforcement de l'emploi résidentiel, demeure modeste. **La part de l'emploi productif est stable et élevée sur la période 1975 – 2010**, autour des 50%.

**Rares sont les territoires à conserver dans leur économie locale une telle base productive.** Au niveau national, on peut citer la Vendée, la vallée de l'Arve en Haute-Savoie.

Il est donc possible de maintenir une base

industrielle sur notre territoire et donc de bénéficier d'un gisement d'emploi productif. **Cette situation témoigne également d'un potentiel de croissance des activités et de l'emploi résidentiel sur notre territoire.** Le volant de progression s'avère donc important. Les données montrent d'ailleurs les premières marges de progression des emplois résidentiels entre 1999 et 2010 (cf. graphique).

- **Le maintien d'une base industrielle dans notre économie questionne cependant notre mode de développement ?** Est-ce que notre territoire est un **prolongement économique de l'agglomération lyonnaise** – c'est-à-dire une simple extension par recherche de foncier situé en dehors des contraintes urbaines ? Est-ce que **notre territoire présente véritablement une réalité économique propre ?** En d'autres termes, existe-t'il une **« originalité économique BUCOPIENNE » ?**

L'**indice de spécificité économique du BUCOPA** permet de mettre en lumière nos particularités économiques par rapport aux autres territoires périurbains qui entourent la métropole lyonnaise (hors Lyon qui concentre les emplois administratifs et tertiaires).

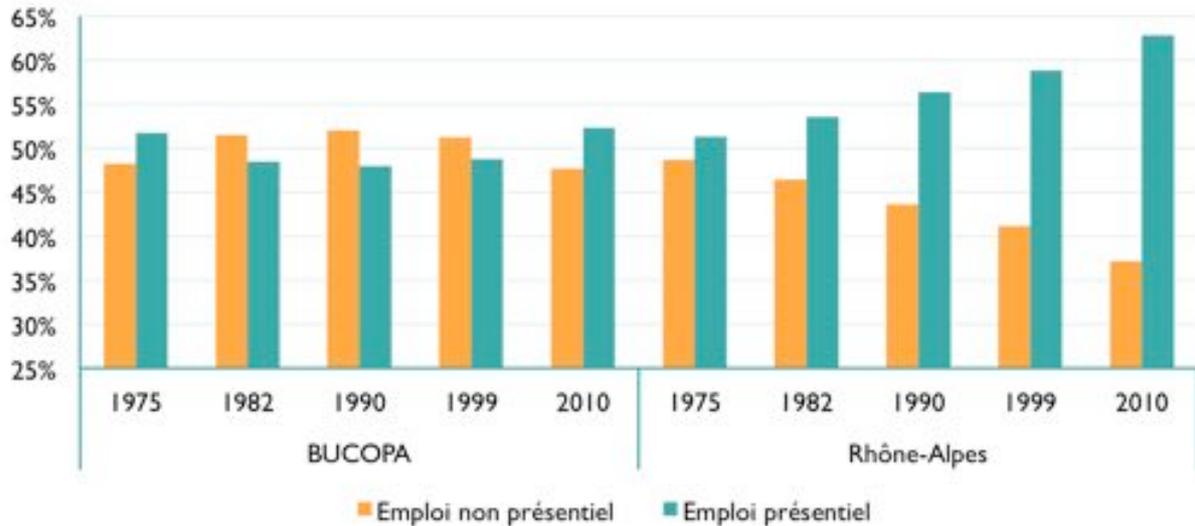
Hormis la production et la distribution d'électricité liée à la présence de la centrale du Bugey, il ressort des **spécificités territoriales très significatives et particulièrement différenciatrices** (cf. graphique page suivante).

Les activités industrielles sont ainsi proportionnellement plus importantes sur notre territoire : l'industrie chimique, les équipements électriques, le caoutchouc & les plastiques, la gestion de l'eau, des déchets & la dépollution, les machines & équipements, les transports & l'entreposage.

- Il existe donc une **spécificité économique « BUCOPIENNE »**, un **profil économique où notre territoire surperforme** et ce malgré le desserrement économique lyonnais. A l'inverse, notre économie résidentielle est moins performante (enseignement, hébergement et restauration, santé, administration publique, etc.) : une marge de croissance existe dans ce domaine.

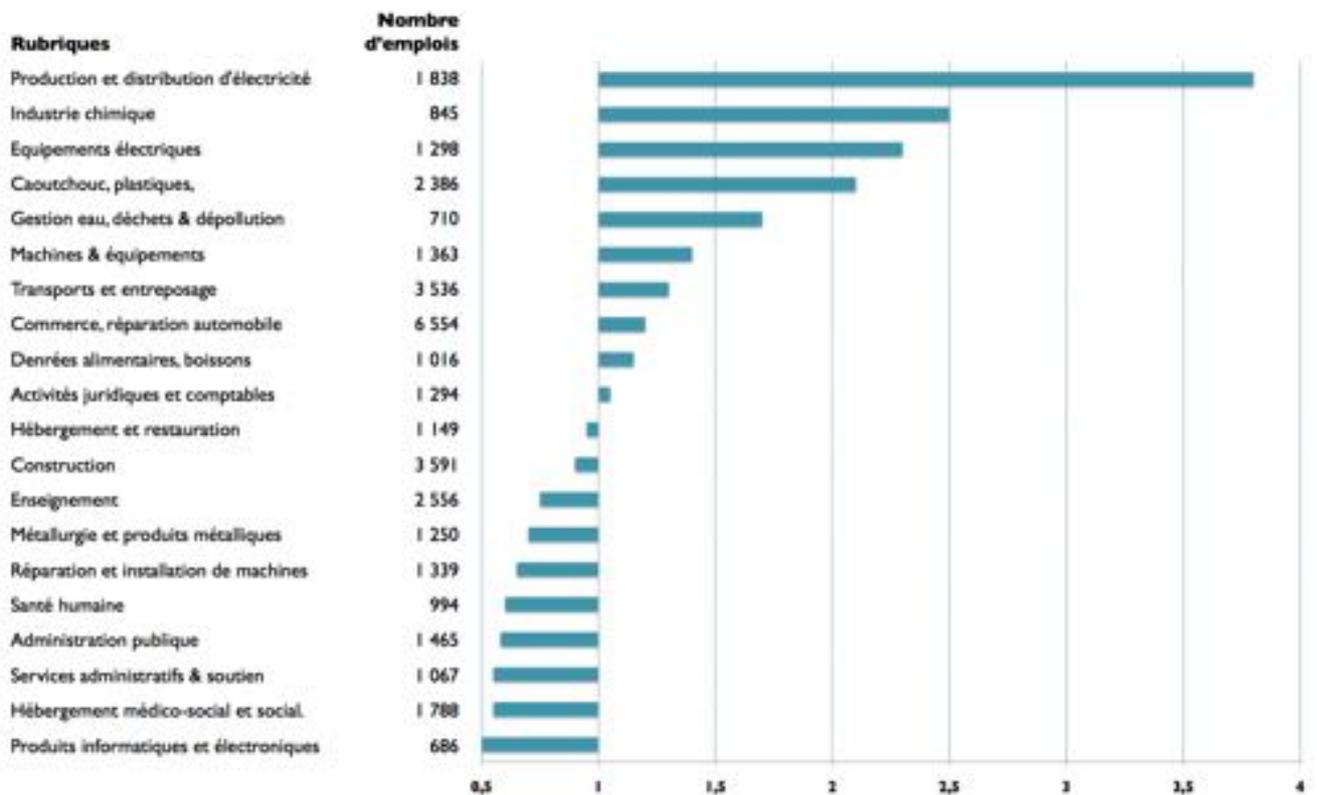


**Evolution de la répartition de l'emploi entre production et résidentiel**  
(Source : RGP INSEE 1975-2010)



**Indice de spécificité\***

(Source : CLAP 2010 – hors agriculture et défense)



\* **Indice de spécificité** : rapport entre la part de l'emploi du secteur dans l'emploi total du territoire et la part dans le territoire de comparaison.



Si notre territoire est manufacturier et usinier (28,7% d'ouvriers, 25,5% d'employés, 24,8% de professions intermédiaires), **les emplois métropolitains supérieurs privés et publics**, qui se localisent préférentiellement dans les grandes villes, **progressent rapidement sur notre territoire**, bien que partant d'un niveau faible (cf. graphe).

Cette progression est d'ailleurs plus importante sur le BUCOPA que sur l'ensemble des SCoT voisins.

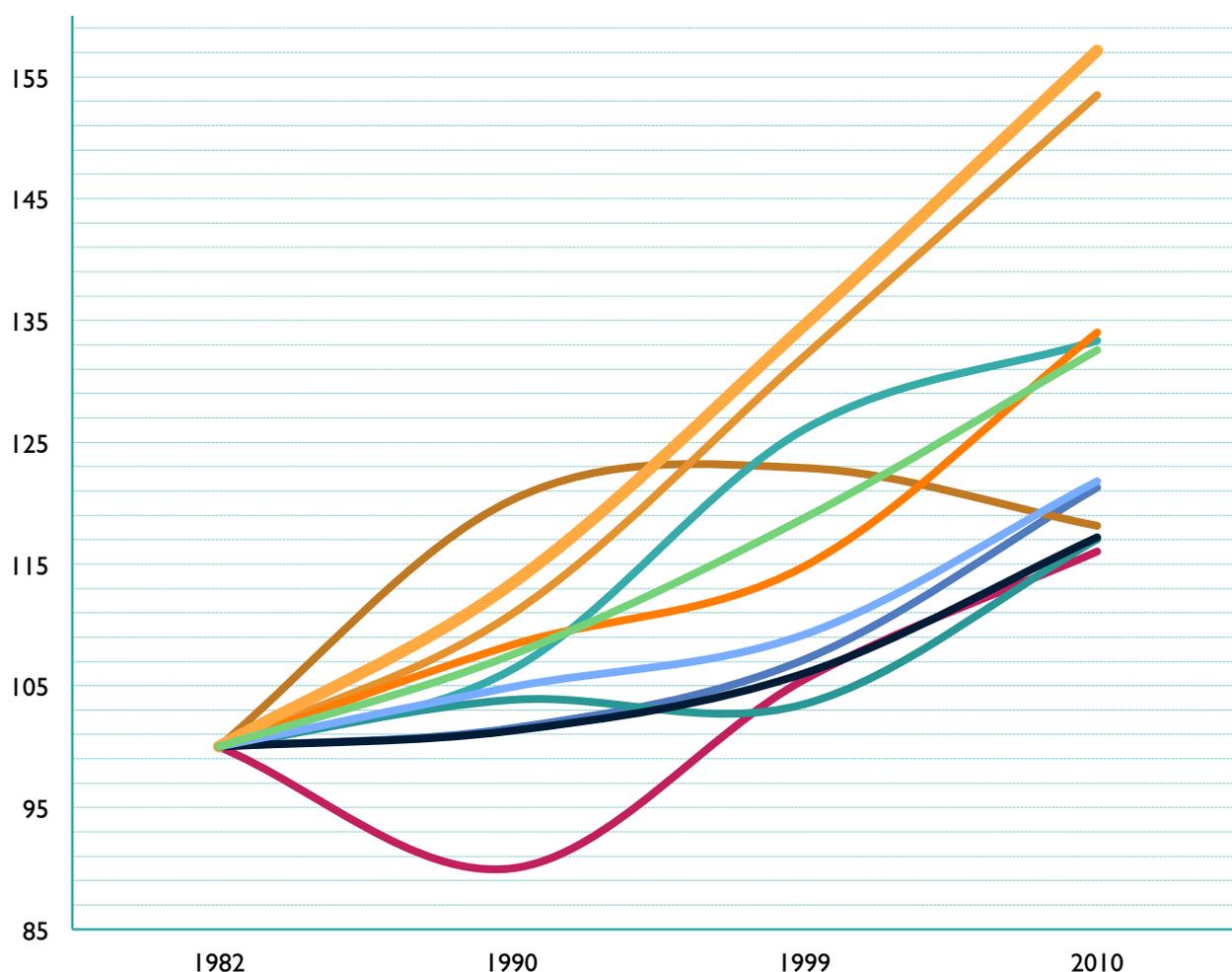
- Dans une démarche prospective, cela indique, que **notre territoire dispose de leviers, de marges de manœuvre.**

Le BUCOPA commence à bénéficier de toute la gamme des emplois d'une entreprise et non plus seulement les emplois liés à la production.

Cela traduit également une évolution de la composition de l'emploi – présence d'emplois plus qualifiés ; mais aussi de la composition des revenus salariaux – présence de plus hauts revenus.

Evolution des emplois métropolitains\* 1982 – 2010, BUCOPA et SCoT voisins, base 100 = 1982

(Source : INSEE, CLAP 2010)



- Bourg en Bresse - Revermont
- de Belley
- Haut-Bugey
- Dombes
- Nord Isère
- Agglomération lyonnaise
- Combe de Savoie, Chambéry et Lac du Bourget
- BUCOPA
- France

\* **Emplois métropolitains supérieurs** : les fonctions métropolitaines, définies par l'INSEE, regroupent des emplois de haut niveau, qui, par leur fort contenu intellectuel ou technique, ou leur pouvoir décisionnel, concourent au développement économique de l'ensemble de la ville.

Ce sont au total 11 grandes fonctions, dans les domaines de : l'art, la banque-assurance, le commerce, le commercial industriel, la gestion, l'informatique, l'information, la recherche, les services aux entreprises, les télécommunications et les transports.



## Une agriculture en mutation

- L'activité économique agricole, qui occupe environ **70% de l'espace de notre territoire** et recense 713 exploitations en 2013, doit être abordée dans le profil économique du BUCOPA. En effet, dans le cadre des mutations qui intéressent notre territoire, l'activité agricole se distingue avec **des évolutions significatives**.
- L'agriculture du BUCOPA connaît une transformation importante notamment avec des **exploitations plus grandes** et **plus professionnelles**, une **diversification des productions**. Les cultures des oléagineux et des protéagineux (9,5% des surfaces cultivées), le maraîchage, les cultures permanentes (vergers, vignes) sont plus présents depuis vingt ans au détriment de la polyculture et du poly-élevage.

**Cette évolution diffère de la moyenne départementale avec une surface utile qui diminue moins rapidement sur le BUCOPA** (-4,7% ha entre 2000 et 2010 contre -11,3% dans l'Ain et - 12,4% en

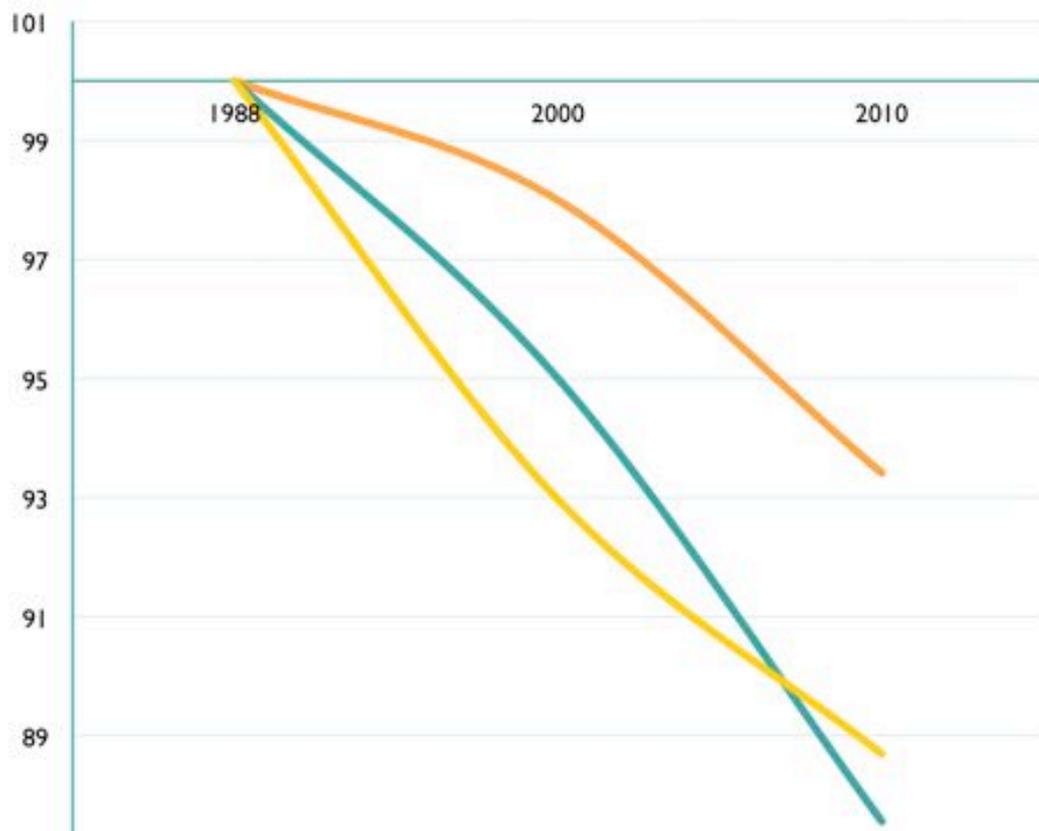
Rhône-Alpes), et un élevage (porcins : concentration du cheptel, équins, caprins) qui progresse quelquefois fortement (cheptel d'environ 13 600 bêtes).

**Les évolutions du monde agricole transforment notre paysage.** La régression de la polyculture de montagne contribue à une fermeture progressive des paysages, la maïsiculture de plus en plus présente dans la plaine de l'Ain sollicite les ressources en eau (irrigation et intrants) et modifie la matrice paysagère agricole.

- **L'agriculture, au même titre que l'ensemble des activités économiques, doit prendre toute sa place dans notre stratégie de territoire.**

Aussi, le SCoT doit être à l'écoute du projet économique agricole, en évitant tout risque de blocage dans les évolutions souhaitées et attendues par les agriculteurs. **L'un des enjeux repose sur la conciliation entre développement agricole et économique, développement résidentiel et valorisation des ressources environnementales.**

Evolution des surfaces agricoles 1988 – 2010 : Base 100 = 1982  
(Source : RGA 1988, 2000 et 2010)





## Une importante réserve de main d'œuvre locale

- En comparaison aux indicateurs nationaux, régionaux et départementaux, le BUCOPA bénéficie d'un **taux d'activité élevé** : 76,3% en 2010, 70,9% en 1999.

Cette particularité résulte de la dynamique démographique du territoire : **les nouveaux arrivants sont pour partie des jeunes actifs**. Cette situation a plusieurs incidences :

- un gisement de main d'œuvre local qui profite à l'attractivité économique de notre territoire (implantations de nouvelles activités, etc.),
  - un soutien démographique, les jeunes actifs présents sur le territoire participant à la hausse de la population (natalité),
  - une part des jeunes actifs résident sur le BUCOPA, mais travaillent en dehors du territoire (qualité de la desserte en infrastructures routières et transports en commun notamment ferrés, enjeux de mobilité, d'accessibilité aux bassins d'emplois, etc.).
- Pour conserver notre gisement de main d'œuvre sur place, les besoins de création d'emplois sont donc toujours plus importants**. Création d'emplois à

laquelle les acteurs économiques du territoire répondent depuis ces dernières avec quelques **6 677 emplois créés entre 1999 et 2010** : + 22,1 %, contre + 15,0 % en Rhône-Alpes et + 13,9 % en France.

Toutefois, la population active a augmenté encore plus vite que les créations d'emplois : **le taux d'emploi, de ce fait, diminue très légèrement** (0,89 emploi par actif occupé en 1999 contre 0,88 en 2010 : sur 100 actifs occupés, 88 travaillent sur le territoire).

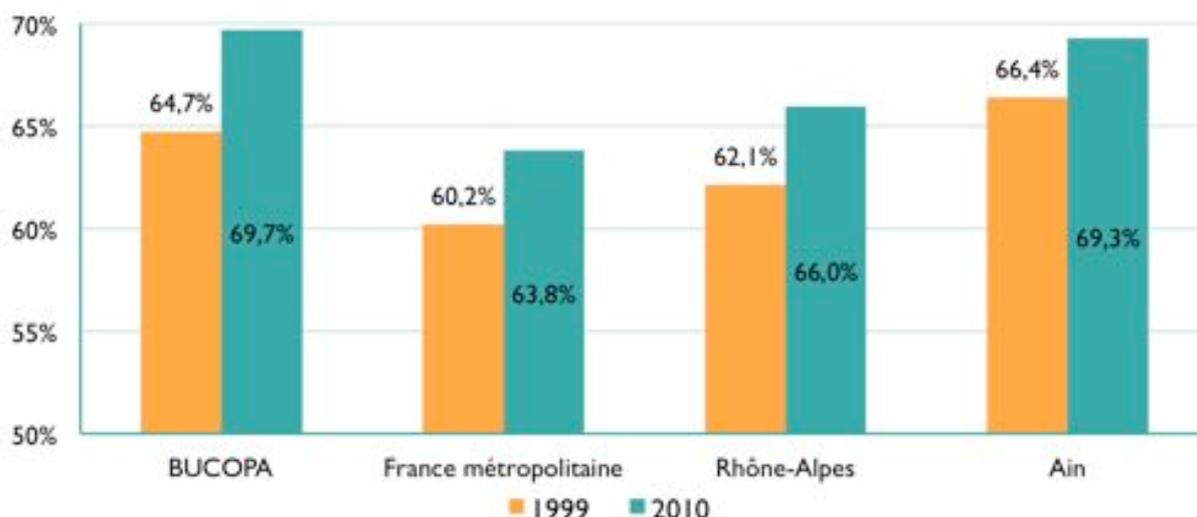
- L'évolution économique du BUCOPA demeure cependant très positive**, avec un profil spécifique et une résistance industrielle forte.

Les emplois tertiaires (services à la personne, mais aussi services aux entreprises) ont progressé tout en restant à un niveau limité.

Par conséquent, **un gisement potentiel d'emploi tertiaire existe**. Gisement que le développement résidentiel et la croissance des emplois supérieurs conforteront à l'avenir, dans le cadre d'une « montée en gamme » qui dépendra largement de « l'urbanité\* » du territoire et donc de sa capacité à affirmer des polarités fortes.

Evolution du taux d'emploi 1999-2010

(Source : RGP INSEE 1999 et 2010)



\* **Par urbanité**, on entend ici l'ensemble des éléments qui agrémentent, facilitent et créent du lien dans la vie des personnes. Participent globalement à cette urbanité, les différents équipements, services et lieux propres à rendre agréable et conviviale, la vie sur un territoire (restaurants, marchés, commerces, équipement publics, espaces publics, espaces verts, services marchands ou non, lieux et événements culturels et sportifs, activités associatives, etc.).



## Conclusion



Au global, le **modèle de développement du BUCOPA** apparaît comme un **modèle résistant, capable de produire un équilibre entre croissance économique et croissance résidentielle**, dans le cadre d'une périurbanisation croissante et d'une interdépendance accrue avec l'agglomération lyonnaise en terme d'emplois.





## Des incertitudes nouvelles

Si notre territoire présente un modèle particulièrement résistant au regard de son attractivité démographique, économique et que cette réalité constitue un véritable levier de la stratégie future sur lequel le SCoT doit s'appuyer, **il n'en demeure pas moins que des incertitudes nouvelles interrogent l'avenir du BUCOPA.**

Aussi, **l'attractivité réelle de notre territoire**, si elle perdure au regard des données de cadrage précédentes, **se voit interpellée par des « signaux faibles » ou qui montrent une fragilité plus ou moins forte.**

Cette deuxième étape de la réflexion transversale met en lumière certains points d'incertitudes qui se manifestent sur le BUCOPA sur le plan des investissements financiers, de l'environnement et de l'énergie, de la territorialité (dépendance et interdépendance avec les territoires voisins, organisation interne, différenciation des espaces constitutifs du BUCOPA).

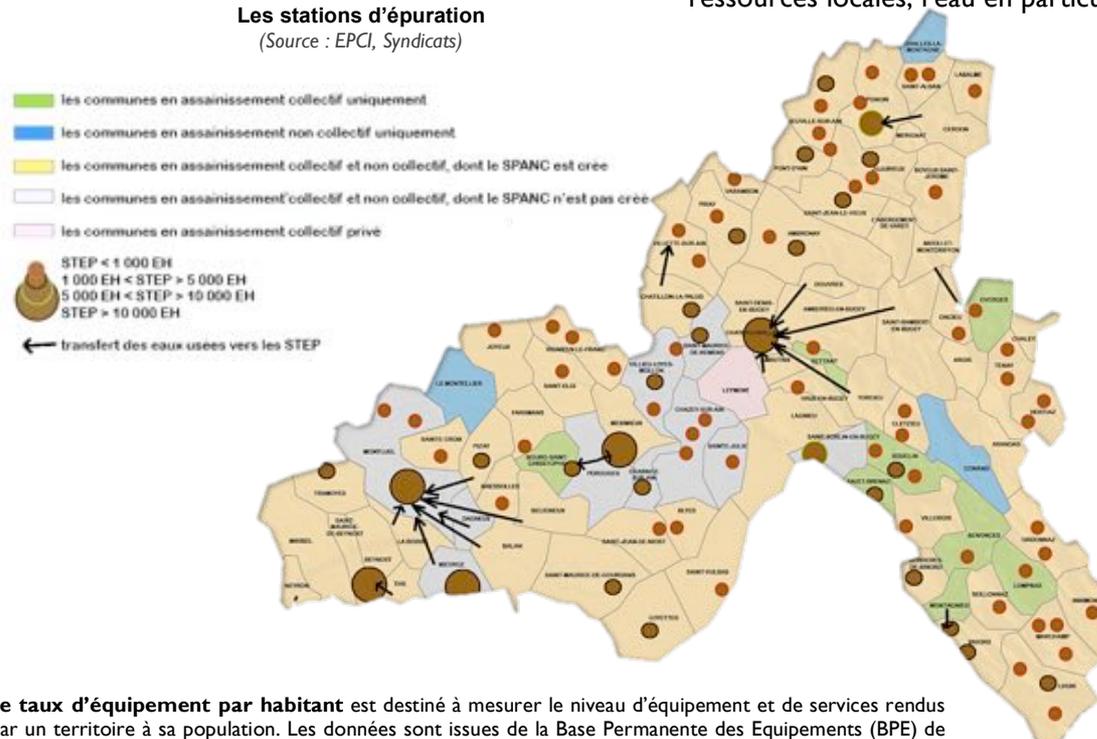


### Un investissement qui peine à suivre la courbe de la croissance ?

- Notre territoire a su créer une croissance forte. Cette croissance, démographique et économique, appelle une politique d'investissements de la part des communes et des EPCI (réseaux techniques, équipements scolaires, petite enfance, loisirs, etc.), mais aussi des partenaires institutionnels (Région, Département) pour les investissements dans l'enseignement, les transports, etc.
- La question de l'assainissement illustre à propos les besoins en investissements. La croissance démographique de la dernière période (pour mémoire un peu moins de 140 000 habitants en 2013, + 25 000 habitants environ entre 1999 et 2013) détermine les besoins en assainissement et donc leur financement.

Sur les 89 stations d'épuration (STEP), une dizaine ne sont pas conformes en équipement, en performance, ou en réseau. Sur le territoire, l'ancienneté de certains équipements est à surveiller. Associé à un accroissement rapide de la population, la vétusté peut parfois entraîner des problèmes de capacité : un certain nombre de stations apparaît en sous-capacité au regard des charges entrantes.

Les stations d'épuration  
(Source : EPCI, Syndicats)



\* Le taux d'équipement par habitant est destiné à mesurer le niveau d'équipement et de services rendus par un territoire à sa population. Les données sont issues de la Base Permanente des Equipements (BPE) de l'INSEE (environ 95 types d'équipements recensés). Elles ont permis de mesurer le taux d'équipement par habitant à l'échelle du BUCOPA et des territoires de comparaison.

- Plus largement, en dépassant le cadre illustratif de l'assainissement, si le BUCOPA maintient son inclinaison à être un territoire accueillant, attractif et donc à bénéficier d'un taux de croissance élevé – il a toutes les cartes en main pour poursuivre durablement la tendance en place – le besoin en investissement s'accroîtra dans les années à venir.

Même si le taux d'équipement\* par habitant est élevé à l'échelle de notre territoire (296 éqpts/10 000 habitants sur le BUCOPA, 284 éqpts/10 000 à l'échelle du département – cf. livret 3 du diagnostic prospectif), les enjeux et les besoins dans les domaines du renouvellement urbain des centres villes, des bourgs et des villages, la demande toujours croissante en matière d'équipements publics et les attentes concernant les mobilités et les transports appellent à terme des investissements.

- Dans le contexte actuel de mise en tension des capacités financières des collectivités territoriales, la capacité à investir afin de poursuivre la croissance est donc interpellée. La capacité d'accueil du territoire est à interroger plus largement dans le cadre des leviers de développement. Où place-t-on le curseur pour préserver et gérer la vulnérabilité du territoire ? Comment gérer durablement les ressources locales, l'eau en particulier ?



## Une autonomie énergétique en question

- Notre territoire observe une **stabilisation de la consommation d'énergie depuis 10 ans, voire une tendance à la baisse.**

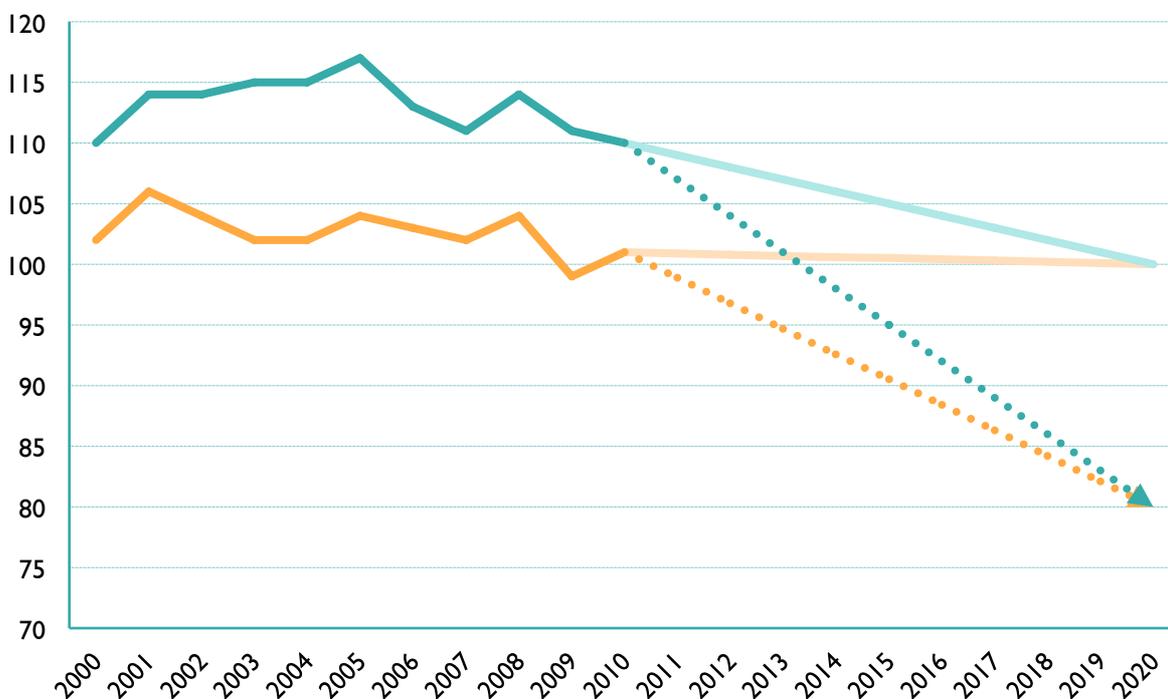
Les tendances pour les années à venir sont à la diminution des consommations des énergies par l'amélioration des performances des activités industrielles, des véhicules, des bâtiments, etc. Les programmes d'actions (SRCAE, PCET) accentueront la tendance à la moindre consommation énergétique (445 000 tonnes équivalent-pétrole consommées par an, soit 3 200 kg par habitant).

- Si le SCoT constitue une étape d'importance dans la **définition des actions et les objectifs dans le cadre de l'accélération du développement des Energies Renouvelables (EnR)**, c'est aussi l'occasion de saisir les opportunités et les intérêts économiques que constituent le développement de la filière EnR sur notre territoire.

- Les tendances de maîtrise des énergies et d'accélération du développement des EnR (avec l'émergence de projets de méthanisation, ou de photovoltaïque) participent également au positionnement de notre territoire sur une **ligne énergétique vertueuse** qui peut constituer un positionnement territorial attractif pour le monde économique, les usagers du territoire, les habitants actuels et futurs.



Evolution de la consommation d'énergie finale (base 100 1990), scénario tendanciel et objectifs du SRCAE  
(Source : OREGES 2012, SRCAE Rhône-Alpes)



Evolution 2000-2010      BUCOPA      Rhône-Alpes

Scénario tendanciel      ————      ————

Scénario « zéro » objectif du SRCAE      .....      .....



## Quels rapports aux territoires voisins, aux agglomérations proches ?

- Cette question interroge notre identité territoriale et plus largement la façon dont les acteurs (usagers et habitants) du territoire perçoivent le BUCOPA. Comment les territoires voisins, proches ou plus lointains nous perçoivent-ils ?

Rappelons que le BUCOPA présente un **ancrage rural**. 70% de ses espaces sont à vocation agricole, les marches territoriales Ouest et Est intègrent des ensembles paysagers aux tonalités agricoles et forestières : arc de la Dombes forestière et massifs montagneux du Bugey.

Si dans une lecture purement géographique et paysagère de l'occupation du sol, le territoire est rural et agricole, certains indicateurs chiffrés exposent très distinctement des **caractéristiques fonctionnelles et organisationnelles à fortes consonances urbaines et péri-urbaines**.

- Sur le plan de l'apport démographique comme sur celui des migrations domicile-travail, s'observe, depuis le début des années 1970, **une plus forte dépendance à l'agglomération lyonnaise**, et, fait nouveau, à **celle de Bourg-en-Bresse ainsi qu'une intégration en cours à l'axe Lyon – Genève**. Notre territoire est dans une tendance générale d'un accueil toujours plus important de population : la part des migrations entrantes sur le BUCOPA est plus élevée que celle des migrations sortantes.

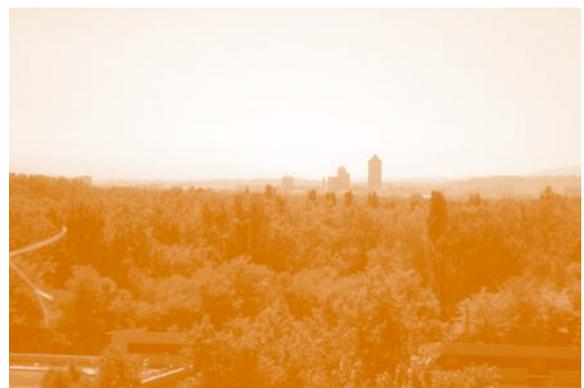
La croissance périurbaine qui marque notre territoire est donc appuyée, déterminée pour partie par la dynamique métropolitaine lyonnaise. Entre 1975 et 2010, la couronne périurbaine lyonnaise s'est étendue en intégrant l'ensemble des communes du BUCOPA. Seules quelques communes plus retirées et plus contraintes géographiquement de la vallée de l'Albarine et de zones de montagne se situent en dehors du fonctionnement périurbain lyonnais (cf. cartes pages suivantes).

- Faisant le constat d'une périurbanisation toujours plus marquée, **notre territoire se doit d'interroger son identité**. Territoire rural inscrit dans un fonctionnement métropolitain ? Territoire périurbain conservant une originalité rurale et agricole ? Territoire d'entre-deux, territoire de campagne-urbaine conservant des poches de ruralité plus marquées à l'écart des dynamiques de développement ?

**Les secteurs du BUCOPA les plus reculés, les moins accessibles, les plus en retrait des dynamiques d'agglomérations doivent trouver leur bonne inscription dans le fonctionnement global du territoire.**

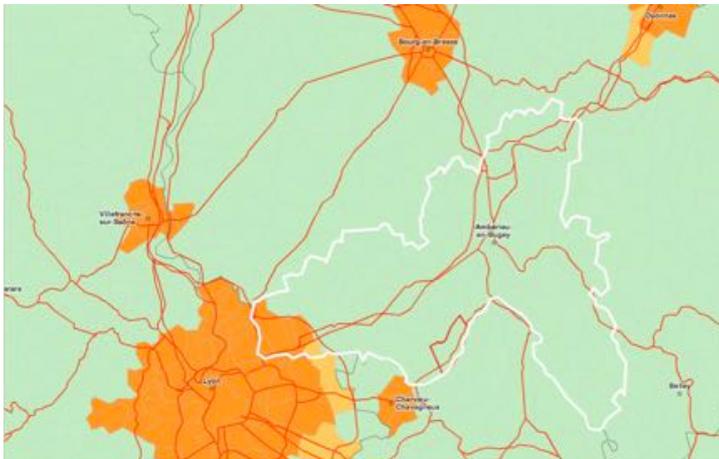
Doivent-ils rester des territoires d'attraction par défaut liée à un faible coût du foncier et des loyers ? S'inscrivent-ils dans une tendance de plus-value territoriale en étant des territoires d'attraction choisis ? Dans ce cas, quels sont les atouts et les particularités à révéler, quels sont les investissements prioritaires (internet Très Haut Débit, développement économique, offre résidentielle de qualité, offre touristique, etc.) à généraliser ? Enfin, le rapport entre ruralité et agriculture, souvent fragilisé sur ces secteurs, doit également être repensé.

- **Au final, quel territoire construisons-nous à horizon 2030 ? La révision du SCoT est le moment de rebattre les cartes de la territorialité au travers le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), la valorisation d'un cadre de vie particulièrement qualitatif comme levier de développement économique pour attirer de nouveaux investisseurs économiques, la gestion des ressources naturelles, les atouts récréatifs et touristiques aux portes du Lyonnais, etc.**

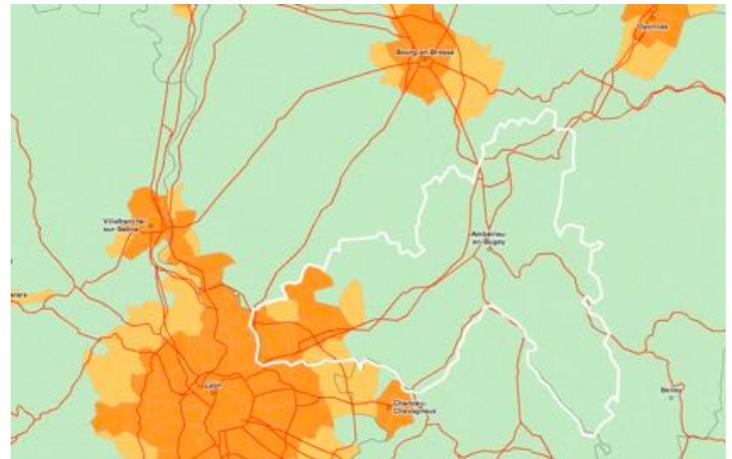




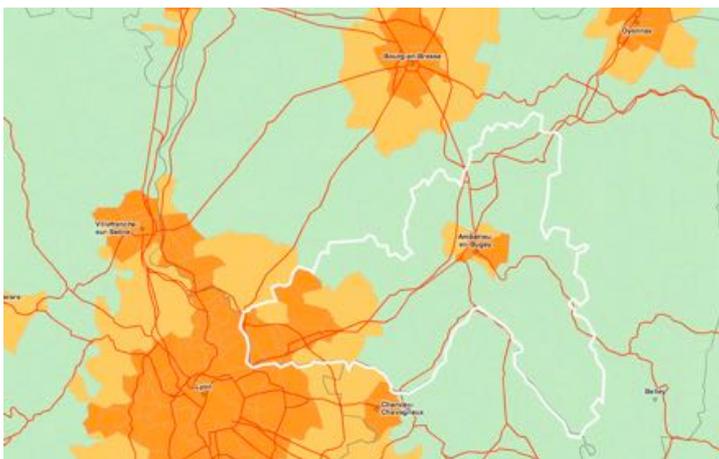
**Espace urbain, périurbain et rural**  
(Source : Observatoire des territoires de l'Ain – INSEE 2010)



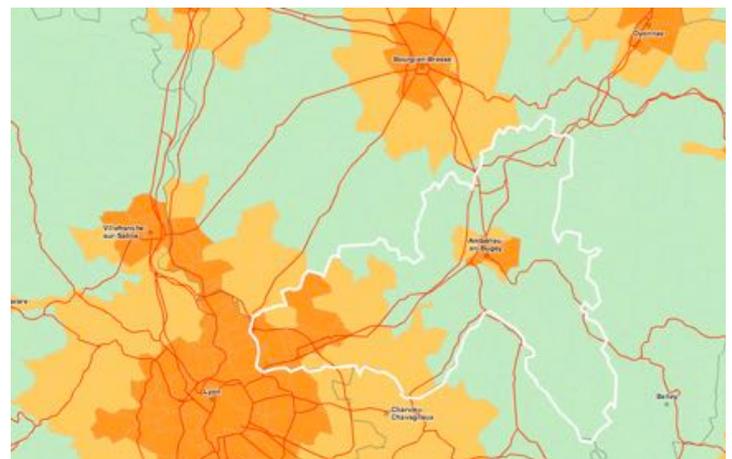
1968



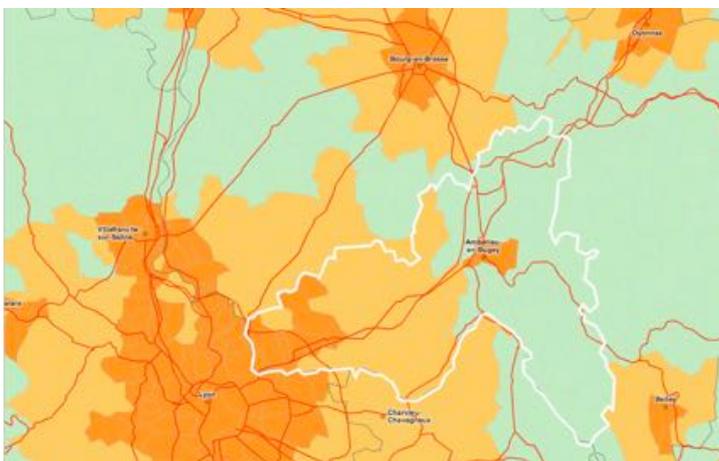
1975



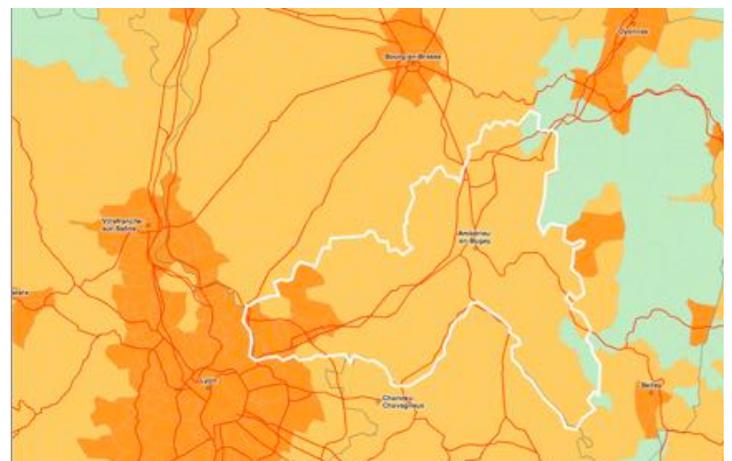
1982



1990



1999



2010





## Une tache urbaine en évolution et des capacités qui redistribuent la place des différents espaces du territoire

- Notre territoire est un territoire rural qui comprend des espaces urbains en progression.

**La tache urbaine**, c'est à dire la surface qui recouvre l'ensemble des espaces urbanisés, a progressé de 12% entre 2000 et 2012. Cette dynamique, bien qu'inférieure d'environ 1 point à celle du département de l'Ain, témoigne tout de même bien de l'attractivité résidentielle et économique de notre territoire au contact de Lyon, de Bourg-en-Bresse.

- L'évolution comparée de la tache urbaine à l'échelle des intercommunalités montre une (des) différentiation(s) à l'intérieur de notre territoire avec une croissance de la tache urbaine plus importante sur le secteur de la Plaine de l'Ain (entre 12 et 14% de hausse).

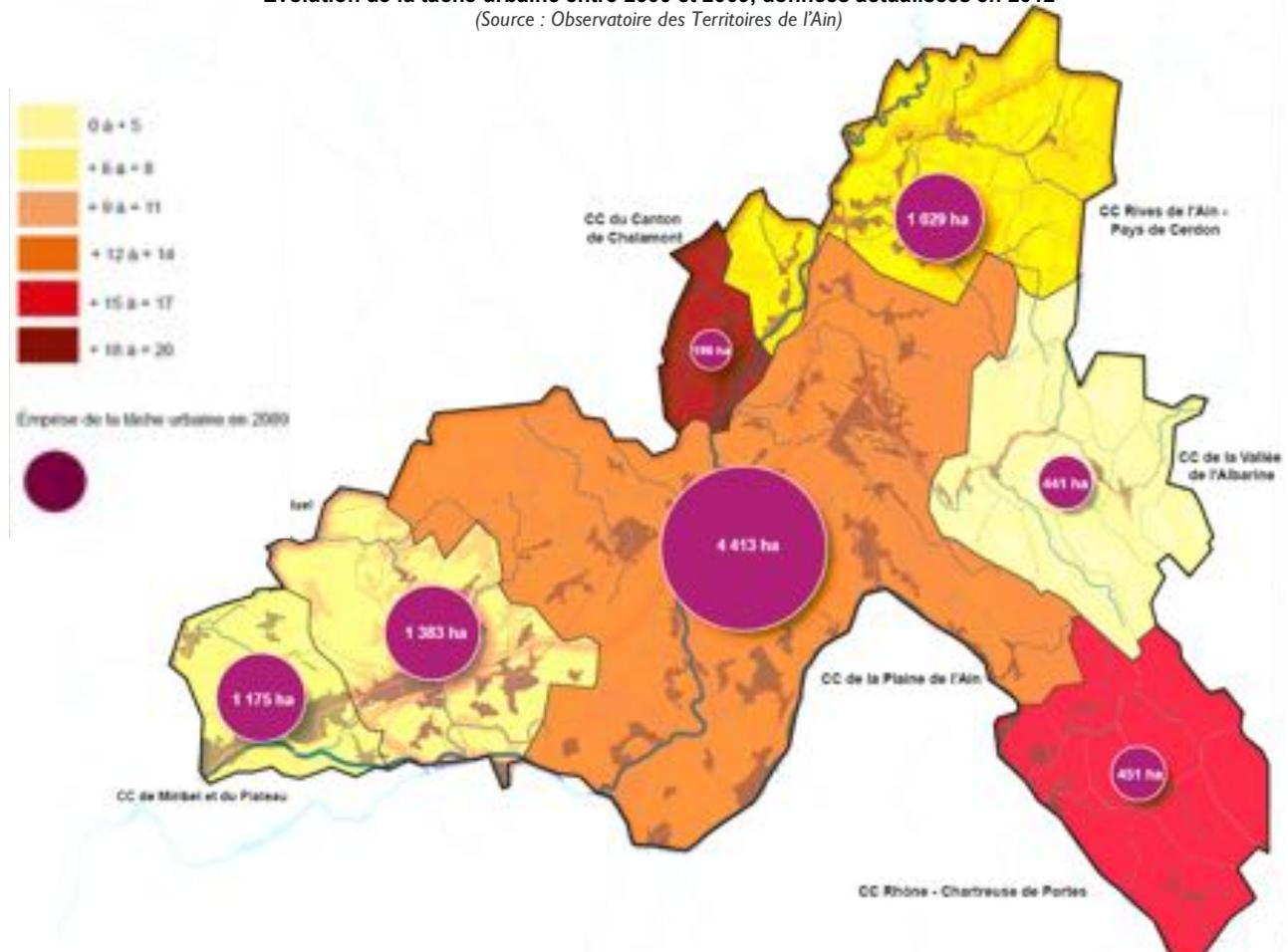
- Cela traduit l'importance de ce secteur dans l'organisation et le développement de notre territoire mais, aussi les possibles marges de manœuvre de la territorialisation des objectifs de développement dans le cadre de la révision du SCoT, sans perdre de vue les spécificités et les particularismes locaux.

**Cette attractivité territoriale est d'ailleurs prise en compte, et largement anticipée par les communes, dans le cadre de leurs documents d'urbanisme.**

En effet, à l'échelle du BUCOPA pas moins de 2 105 hectares de foncier sont classés en zone d'urbanisation future à vocation habitat et économique dont 85% sur le seul secteur de la Plaine de l'Ain.

Evolution de la tache urbaine entre 2000 et 2009, données actualisées en 2012

(Source : Observatoire des Territoires de l'Ain)





### Un territoire naturel qui se fragmente ?

- Notre territoire se caractérise par la présence de différentes entités écologiques représentant autant de contextes de fonctionnement différents. Il présente une richesse biologique d'autant plus variée qu'il se trouve être le lieu **de rencontre de quatre grands espaces caractéristiques du département** : la moitié de notre territoire est couverte par des zones Natura 2000 et des ZNIEFF.

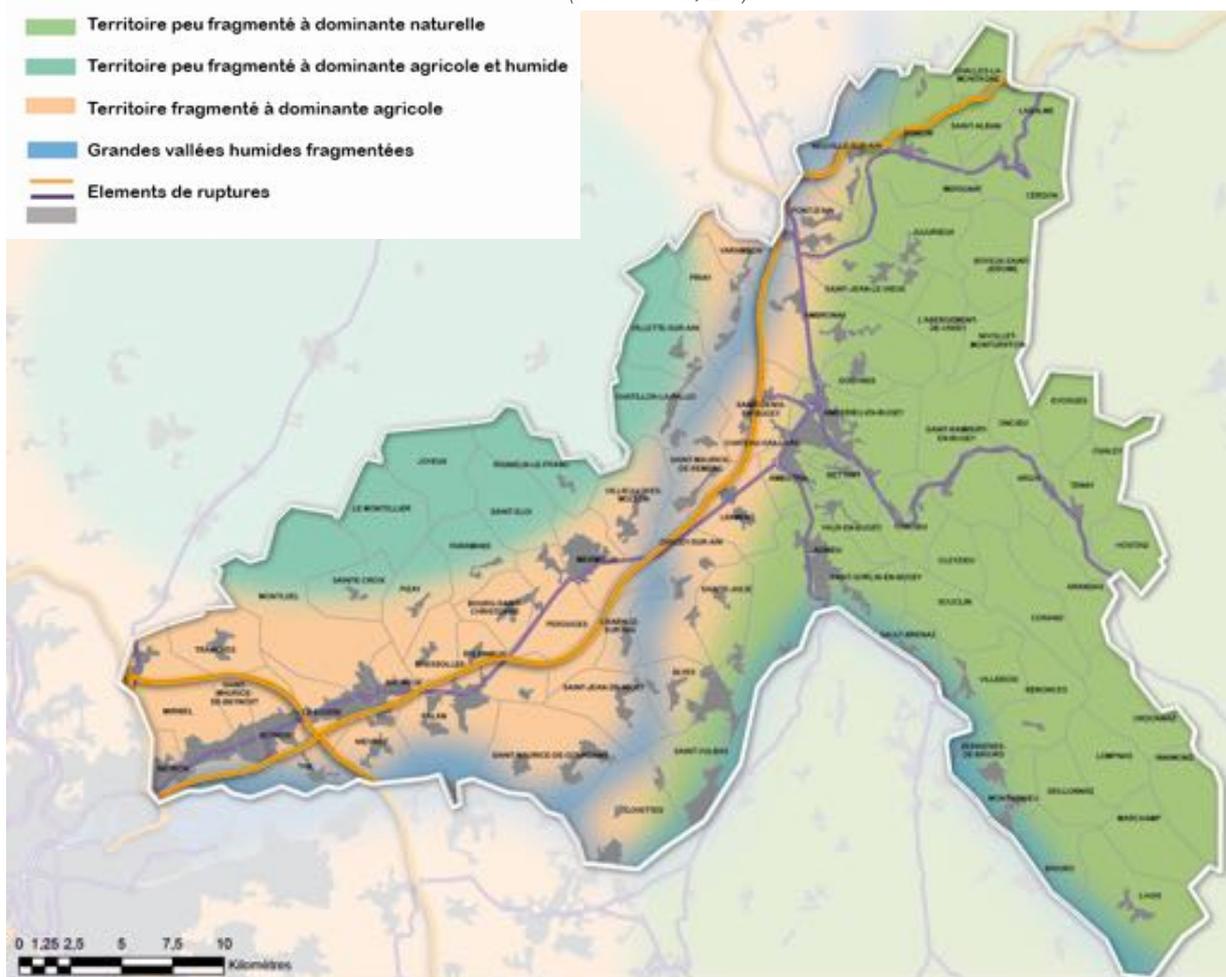
Au regard des tendances d'évolution des milieux naturels sur le BUCOPA, **les fragmentations spatiales**, qui sont à l'œuvre, modifient et impactent le fonctionnement environnemental et naturel de notre territoire.

- Les grandes vallées humides et la plaine de l'Ain sont identifiées comme étant les territoires les plus fragmentés, les plus sensibles. Le développement de ces secteurs et la présence de grandes infrastructures dans l'axe Bourg-en-Bresse – Lyon expliquent, en partie, cette situation.

Les options de développement retenues dans le cadre de la révision du SCoT doivent veiller à ne pas accentuer la situation, à mettre en œuvre les moyens visant à une amélioration de la fonctionnalité, de la qualité des grands espaces naturels afin de maintenir un territoire fonctionnel sur le plan environnemental, et attractif pour les acteurs et les usagers de notre territoire.

Tendances d'évolution des milieux naturels

(Sources : SRCE, EAU)





## Une différenciation croissance des espaces du SCoT

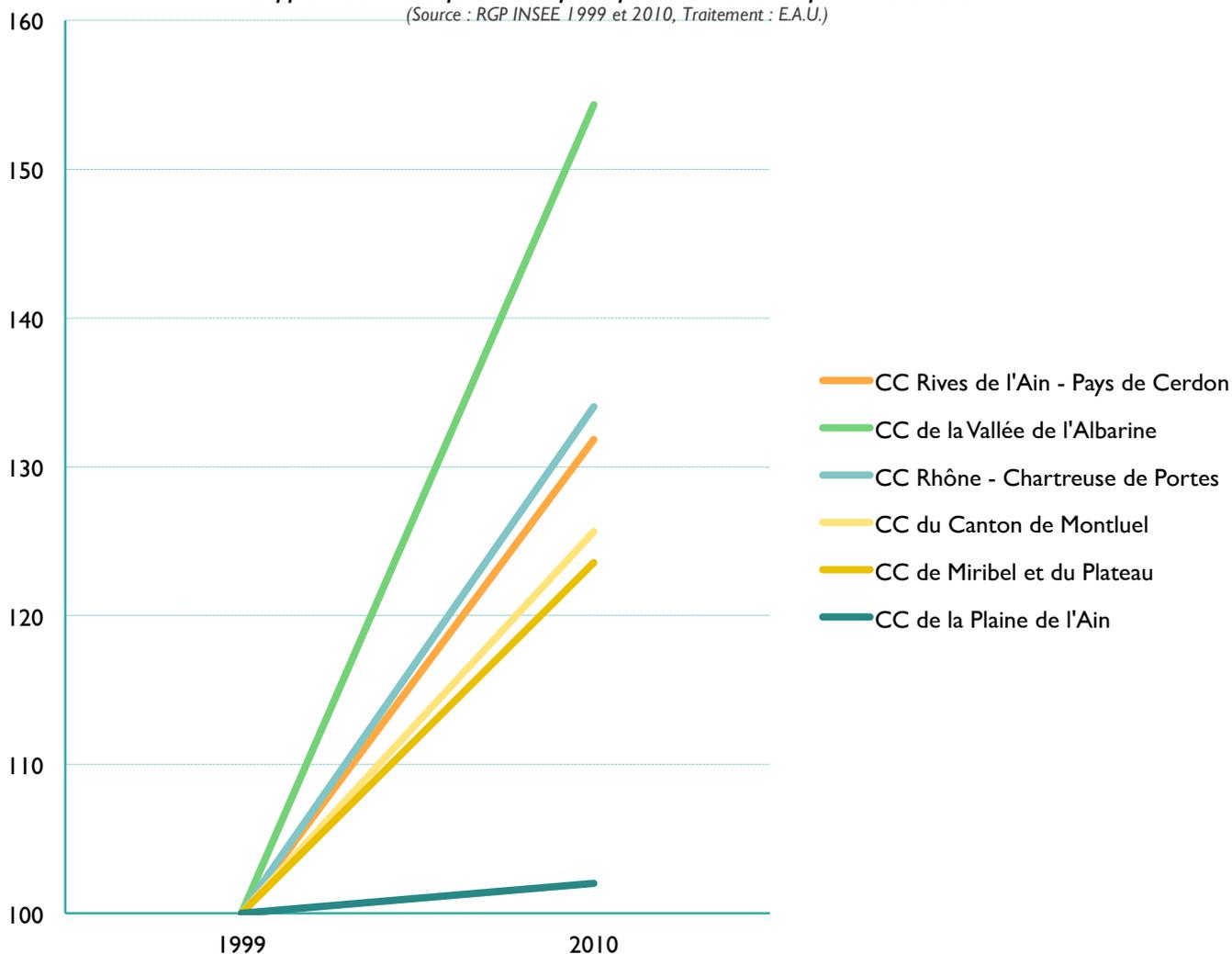
Ainsi, chaque orientation se doit d'être confrontée aux spécificités internes du territoire, dans ses objectifs et dans ses modalités d'application et de mise en oeuvre.

- Notre territoire évolue, sa pertinence en termes de programmation, de réflexion globale est confirmée par la résistance de son modèle économique mais néanmoins, **le SCoT doit faire face à une réalité croissante de territoires qui se différencient.**

La révision du SCoT doit prendre appui sur la différenciation croissante des territoires du BUCOPA liée à la géographie, à l'histoire des lieux : le SCoT doit tenir compte de ces différences nouvelles pour construire un projet de territoire fédérateur et partagé qui considère la somme des différences comme un atout et non comme une contrainte.

L'évolution du poids de l'économie résidentielle dans chaque EPCI de 1999 à 2010. Base 100 = 1999  
Rapport entre les emplois de la sphère productive et de la sphère résidentielle

(Source : RGP INSEE 1999 et 2010, Traitement : E.A.U.)





## Conclusion

### La fragilité du territoire

**La croissance récente du territoire a créé des incertitudes, renforcées par les évolutions externes.**

Des limites et des fragilités sont apparues dans la capacité du territoire à faire face aux développements futurs.

Ces limites sont marquées notamment par une **évolution différenciée des espaces internes au territoire du SCOT**, en fonction d'une périurbanisation qui aggrave la fragilité des secteurs les plus éloignés de l'agglomération lyonnaise.

**Cette évolution interpelle la liberté de choix qui est un des ressorts principaux de l'attractivité du territoire**, pour les ménages comme pour les entreprises : le BUCOPA sera-t-il encore, demain, dans tous ses secteurs, le meilleur compromis de localisation compte-tenu de la qualité de vie et des transports, donc de l'accessibilité à plusieurs bassins d'emplois ?

Ce desserrement économique et résidentiel des agglomérations voisines questionne également le positionnement du territoire, entre **coopération, affirmation de l'identité de « l'espace BUCOPA » et solidarités à mettre en œuvre dans le projet.**





## Un nouveau cadre territorial ?

Bien que la croissance ait été particulièrement forte et soutenue, **le potentiel du territoire reste très élevé dans presque tous les domaines** : main d'œuvre, foncier, ressources naturelles (eau, énergie, matériaux), environnement et cadre de vie...

La réalisation de ce potentiel suppose la mise en œuvre d'un **nouveau cadre territorial, d'une nouvelle vision du territoire, dans ses rapports externes** (positionnement vis-à-vis des espaces voisins : Lyonnais, Bresse, Sud-Isère, Oyonnax, Nord-Isère, axe Lyon/Chambéry/Genève) **et ses rapports internes**, ce qui supposera sans doute de préciser plus nettement la vocation de chacun des espaces du SCoT pour déterminer des identités spécifiques, constitutives de l'identité du BUCOPA à affirmer.

Pour aider à la construction de ce nouveau cadre territorial, on trouvera ci-après des « repères » spatiaux, constituant des « points d'appui » à cette « nouvelle vision » du BUCOPA.



## Les infrastructures économiques

- Avec pas moins de 69 zones d'activités économiques, notre territoire présente un **maillage économique qui interpelle le positionnement de notre territoire entre le desserrement lyonnais et l'affirmation d'un positionnement économique spécifique.**

D'importants projets économiques sont conduits sur le territoire (7 projets aboutis représentant environ 182 ha de nouvelles zones d'activités) dont certains présentent un intérêt régional et national : projet d'extension du PIPA (300 ha), camp des Fromentaux / Transpolis.

- A l'échelle du BUCOPA, le **maintien et le soutien aux activités artisanales et à leurs évolutions futures**, constituent un

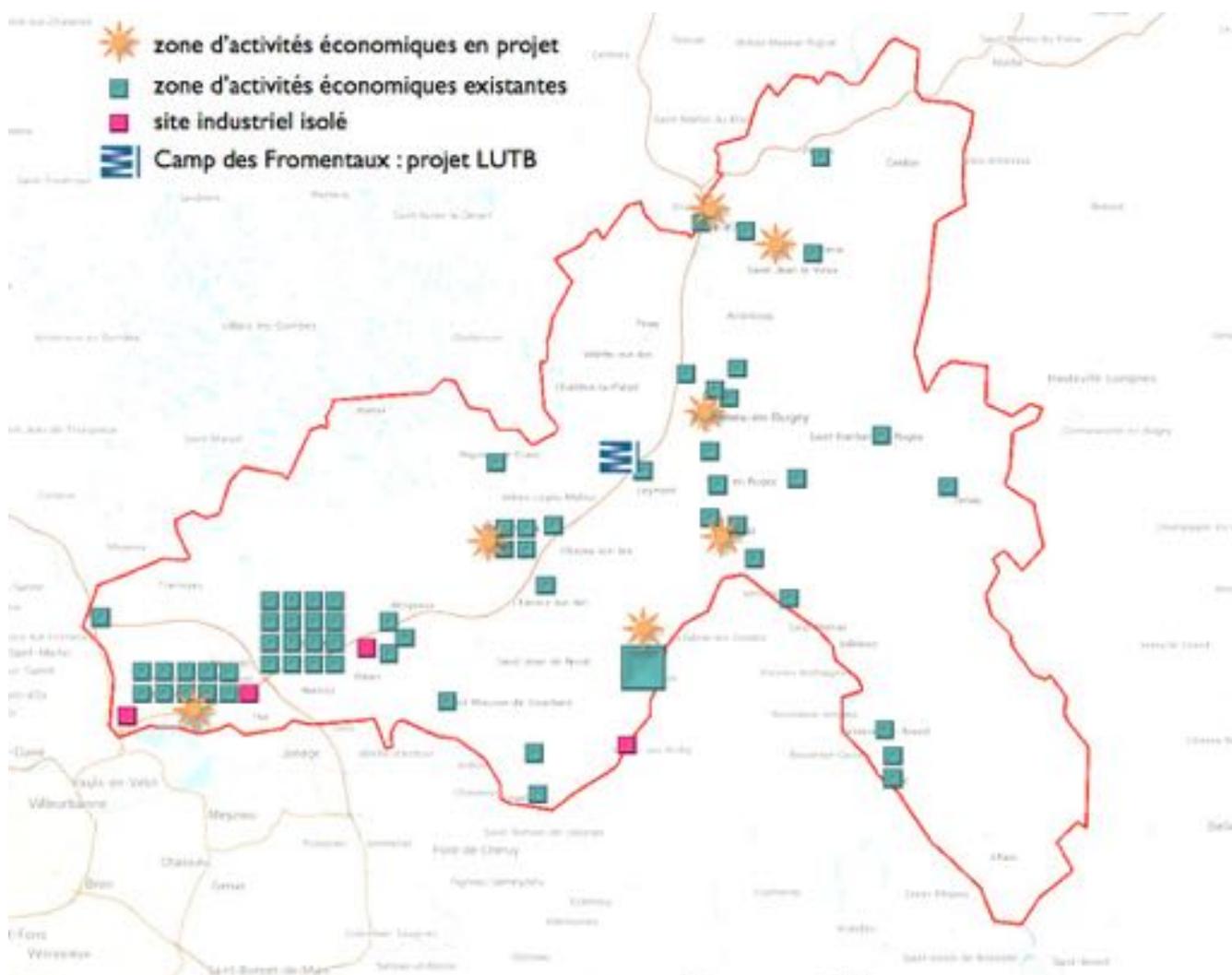
**enjeu de développement spécifique**, notamment en zone de montagne et dans la vallée de l'Albarine.

- La pertinence du maillage économique, les projets développés à moyen et long terme sont essentiels car ils assurent une **« autonomie » économique** et donc, une **liberté dans la conduite de la stratégie globale de développement de notre territoire.**

La question posée au SCoT, dans sa révision, sera de savoir **comment l'ensemble des projets économiques à venir pourront s'intégrer dans une stratégie générale de développement équilibrée du territoire.**

### Le maillage économique du BUCOPA

Sources : EPCI





## Les infrastructures de transport

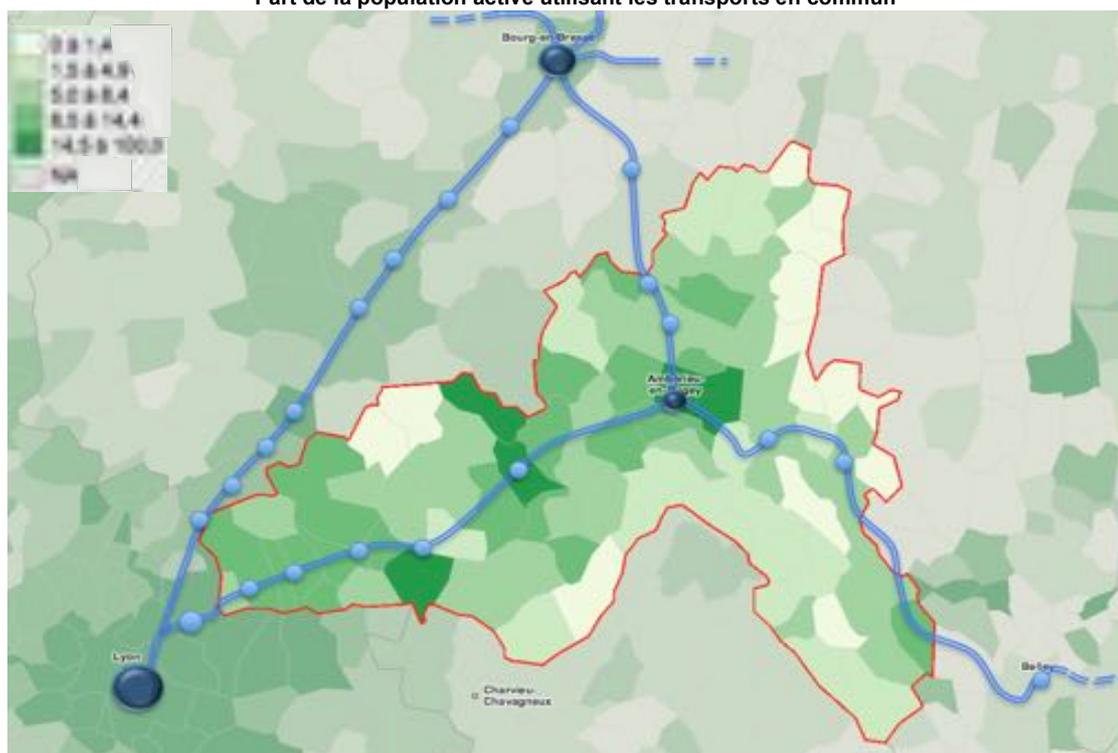
- Le réseau de desserte routière, autoroutière et ferroviaire **inscrit notre territoire dans les flux régionaux, nationaux et européens**. Cette maille d'infrastructures s'organise le long de deux axes majeurs particulièrement structurants. Un axe Est – Ouest et un axe Lyon – Bourg-en-Bresse qui constituent des **éléments d'accroche importants du développement du BUCOPA, tant sur le plan économique que sur le plan résidentiel**.
- La qualité des transports et leur relative fluidité assurent l'accessibilité à plusieurs bassins d'emplois (Bourg-en-Bresse, Ambérieu-en-Bugey, Lyon, etc.), positionnent les zones d'activités sur des dynamiques territoriales élargies, renforcent toujours plus intensément le lien avec l'agglomération lyonnaise dont le dynamisme résidentiel et économique poursuit son desserrement sur notre territoire.

Tous les secteurs du BUCOPA, et donc leurs acteurs et leurs habitants, ne sont pas égaux en matière de mobilité et de connexion aux principaux flux. Alors que la Plaine de l'Ain, les contreforts du Bugey et le secteur de la Côtière apparaissent bien irrigués et bénéficient d'une bonne accessibilité aux grands axes de déplacements, les secteurs de

montagne se situent à l'écart de ce réseau structurant. Leur inscription dans la dynamique du territoire – développement économique et résidentiel – « pâtit » d'une position géographique contrainte. Par ailleurs, notre territoire devra **faire face à des problématiques croissantes de mobilité interne et externe**. Ainsi, **les enjeux de mobilité interne** doivent s'inscrire dans la stratégie à venir de notre territoire : développement de l'offre en transports publics, accessibilité renforcée des pôles d'emplois en transport en commun, etc. Enfin, **les enjeux de mobilité externe** avec l'agglomération lyonnaise et avec les territoires voisins sont aussi à intégrer dans une réflexion globale de la mobilité : liaisons pendulaires, meilleure accessibilité par les transports collectifs, etc.

- Si la question des transports renvoie aux enjeux locaux, nationaux et régionaux de régulation du trafic routier, de développement des mobilités non carbonées et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), **elle interroge l'organisation à venir du territoire au regard de la qualité du réseau de transport, de son accessibilité, de la capacité à organiser les déplacements futurs, à satisfaire les besoins en mobilité** pour que notre territoire demeure attractif et toujours plus accueillant.

Part de la population active utilisant les transports en commun





## Un maillage urbain dense

- L'organisation de notre territoire au travers de ses pôles urbains et de ses pôles d'activités économiques, existants ou à conforter, repose pour partie sur sa capacité à asseoir sa stratégie en cohérence avec la desserte existante, à s'organiser en tenant compte des projets d'infrastructures de transports futurs dont la portée et l'intérêt dépassent largement le cadre du BUCOPA (CFAL, Lyon – Turin), mais aussi améliorer et à renforcer l'offre de mobilité interne et externe, les déplacements quotidiens (emploi, loisir, etc.).

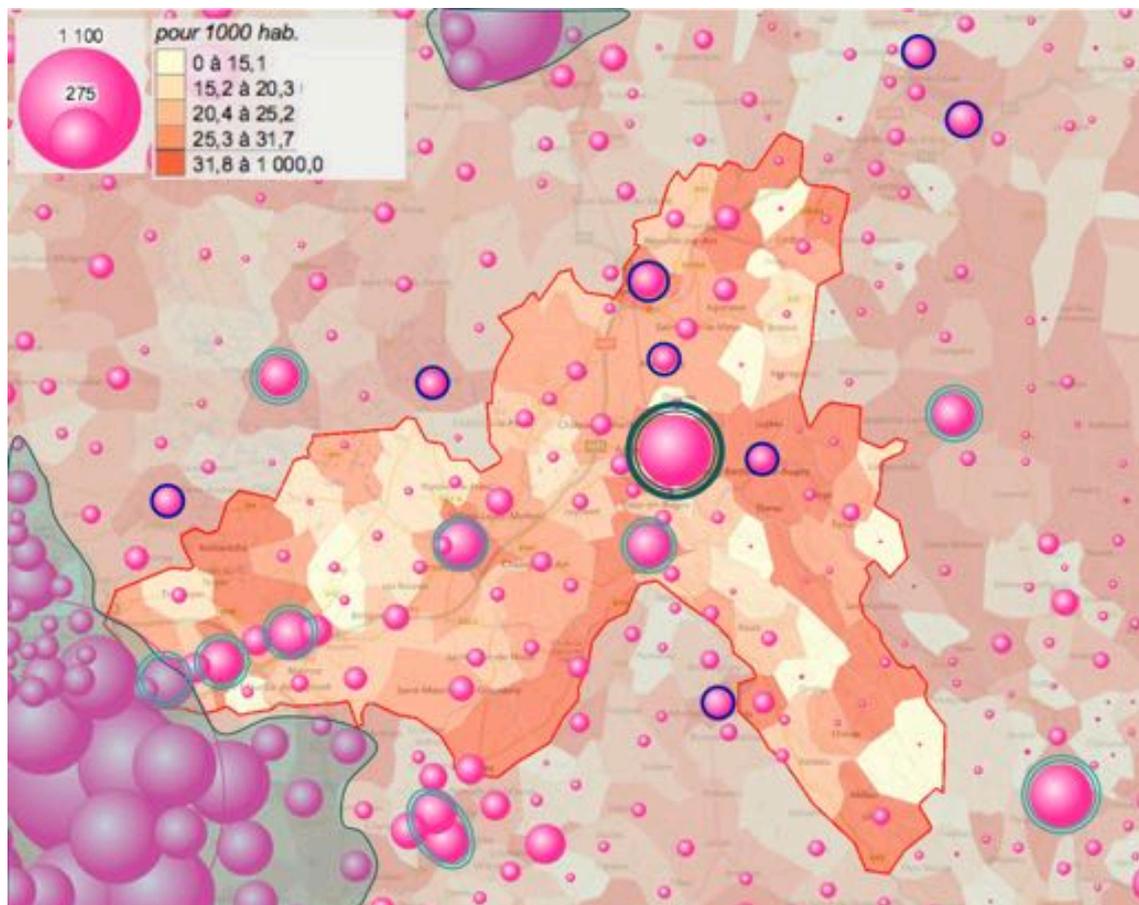
Le maillage urbain du territoire est dense. Il révèle un potentiel qui constitue une « structure de développement » et d'affirmation de l'identité propre du BUCOPA.

- L'assise de notre territoire se voit ainsi consolidée par un réseau de pôles urbains dont le maillage se cale sur celui des grandes infrastructures selon un axe Sud-Ouest – Nord-Est. **Ces pôles ont concentré une grande partie du développement économique, résidentiel et en services**, même si à l'image d'Ambérieu-en-Bugey, la trajectoire de développement, au cours de la dernière période, n'a pas été aussi dynamique que les objectifs envisagés dans le cadre du SCoT.
- **La polarisation est nécessaire au développement équilibré et cohérent du territoire** pour qu'il conserve son attractivité (économique et résidentielle), pour limiter les déplacements (proximité de l'emploi, des services et des équipements) en évitant la recherche d'aménités – c'est à dire la recherche de qualité d'un lieu, à l'extérieur de notre territoire.

### Le maillage urbain

Nombre total des équipements dans le BUCOPA, niveau d'équipement (en nombre d'équipements pour 1000 habitants) et hiérarchisation des polarités du territoire

Source : BPE 2012, Insee 2013





## Des entités paysagères comme support d'une attractivité durable ?

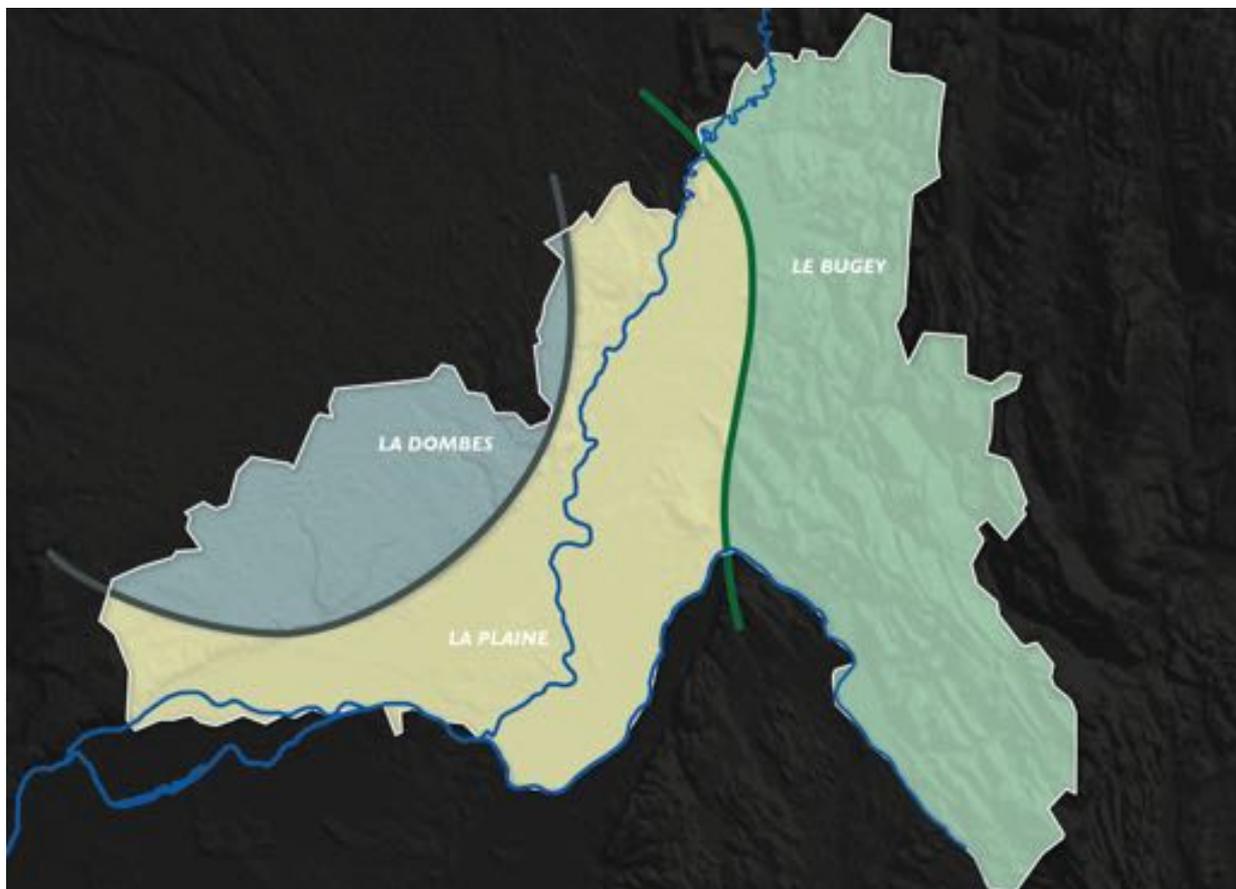
- Au-delà de leur rôle dans le fonctionnement écologique, les **espaces naturels sont porteurs de la scénographie naturelle de notre territoire**. Ils participent à la qualité du paysage d'inscription des villes et des villages, à l'attractivité du territoire au travers d'un cadre de vie agréable, d'un environnement propice aux loisirs, aux activités sportives et ludiques.
- Au même titre qu'il constitue un facteur d'attractivité pour les ménages, **le paysage est également un élément de plus en plus déterminant dans la stratégie d'implantation des entreprises**. La recherche d'un mixte entre qualité de la desserte et accessibilité du territoire, gisement de main d'œuvre, présence de foncier et de pôles urbains structurants, mais aussi d'un environnement et d'un cadre paysager de qualité et valorisant déterminent, pour partie, les conditions d'implantations des acteurs économiques.

De ce point de vue, **notre territoire présente des atouts incontestables**. Il prend place à la croisée de deux ensembles paysagers particulièrement connus et reconnus : la Dombes et le Bugey. Cette rencontre est à l'origine d'une palette de paysages attractifs, emblématiques qui participent à l'identité du BUCOPA (5 sites classés et 8 sites inscrits).

- Dès lors, le SCoT au travers son projet de territoire doit se soucier de la préservation de la qualité de ses paysages, de ses attraits naturels, de faciliter l'accès à la nature ordinaire, au grand paysage pour **maintenir un cadre territorial attractif**, pour **se singulariser des territoires voisins** qui ne bénéficient pas nécessairement d'une telle diversité paysagère.

**La mise en avant de cet atout doit permettre de révéler aussi la qualité des milieux et la préservation des ressources locales.**

La diversité paysagère





## Un potentiel touristique encore sous-exploité

- Notre territoire recèle sans conteste une **diversité touristique** de premier plan dont deux grands attracteurs touristiques départementaux (cité médiévale de Pérouges et abbaye d'Ambronay) et une **diversité d'atouts porteurs** (vignoble du Bugey, moyenne montagne, Dombes, patrimoine bâti avec pas moins de 132 édifices classés ou inscrits au titre des monuments historiques, etc.). Cette offre touristique est complétée par une offre d'activités « sports et loisirs » qui apparaît encore insuffisamment connue et peu valorisée.

**La faible marchandisation du tourisme** est particulièrement flagrante dans la situation du secteur de la restauration et de l'hébergement.

- Du point de vue du SCoT, **le tourisme présente deux intérêts**. Il s'agit bien entendu d'une **activité économique à part entière porteuse de développement**, mais c'est aussi un élément de marketing territorial qui assure une **plus-value** et une **image territoriale supérieure**.

Le développement touristique apporte également une **réponse aux besoins des habitants et aux attentes locales** en matière de détente, de loisirs, d'activités ludiques, etc.

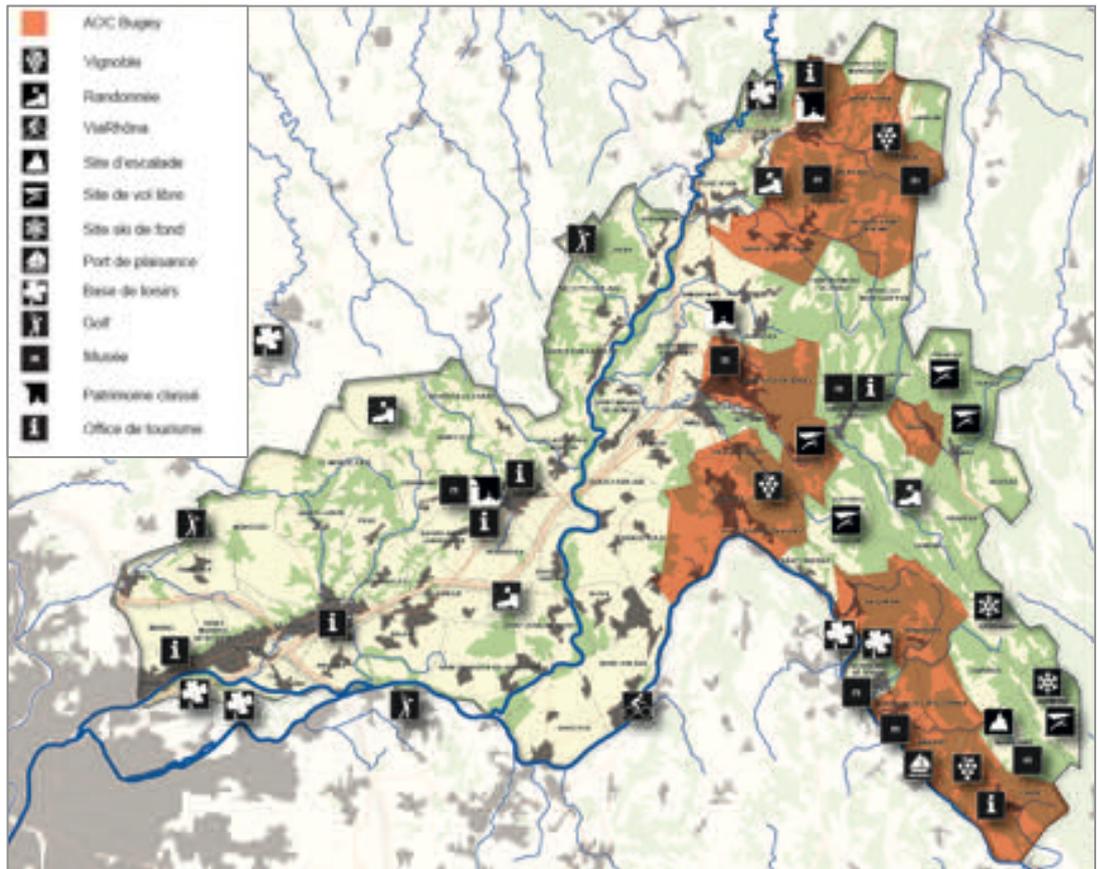
- La situation actuelle du tourisme sur le BUCOPA apparaît comme **l'expression d'un « manque à gagner » dans le développement de notre territoire**.

L'un des enjeux de la révision du SCoT est de savoir si notre territoire a la capacité de devenir une **destination touristique à part entière**, si une destination « BUCOPIENNE » peut constituer la base d'une économie touristique ou, si le BUCOPA prend place dans un produit touristique élargi d'échelle départementale, voire régionale.

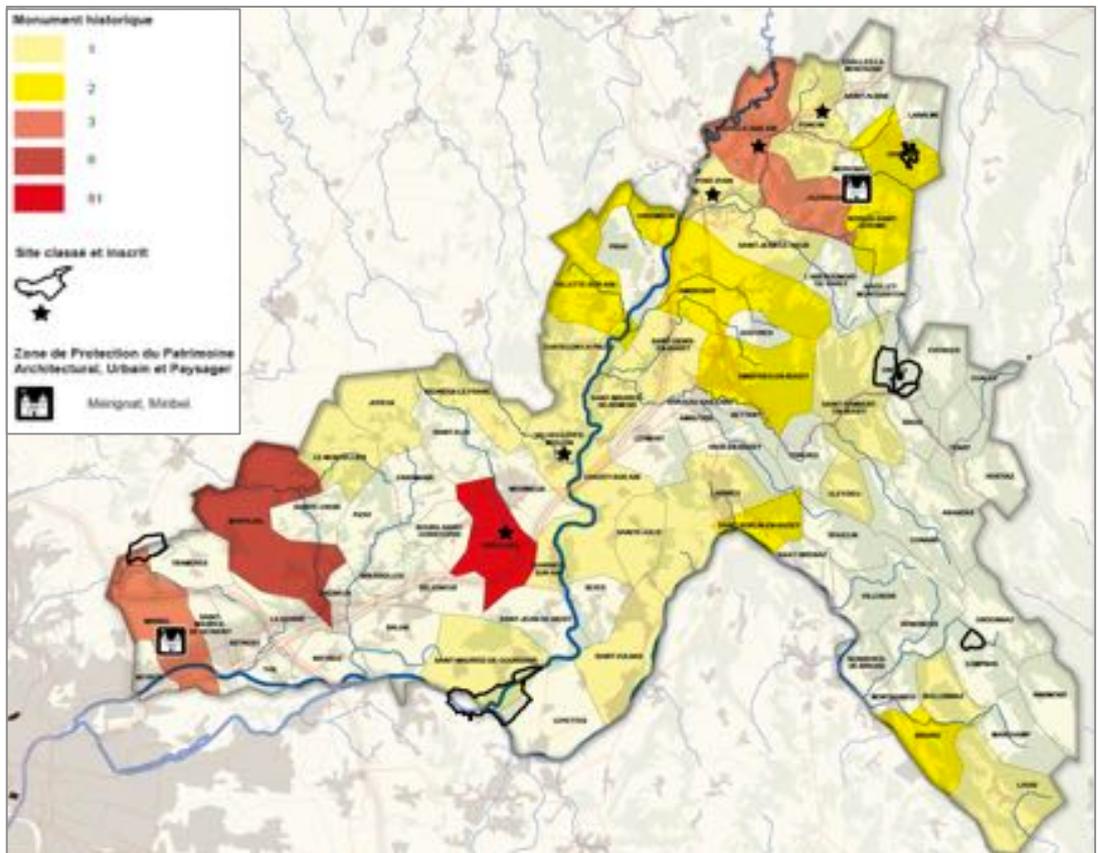




**Attractivité et image touristique du territoire**  
(Production : E.A.U.)



**Le patrimoine bâti et naturel**  
(Production : E.A.U.)





## La qualité des paysages bâtis comme facteur de développement

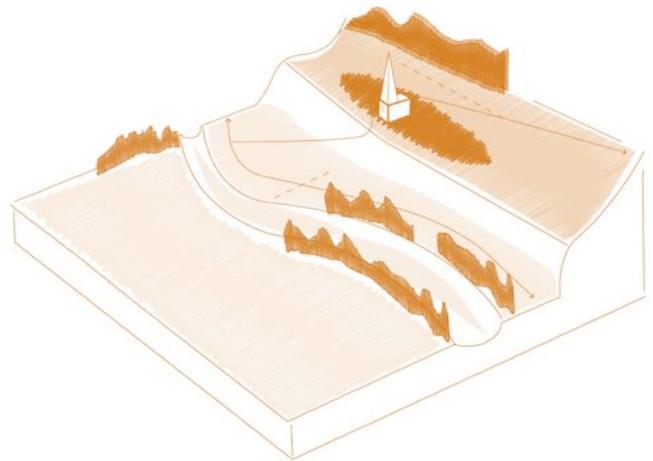
- Les développements urbains sur notre territoire sont conduits selon des modalités qui ont tendu à accentuer l'extension du tissu bâti dans l'espace rural et agricole.

Au-delà des aspects réglementaires encadrant la consommation des espaces agricoles et la préservation des espaces naturels, les formes urbaines contemporaines interrogent notre territoire quant à la **production des paysages bâtis, des paysages des villes et des villages de demain.**

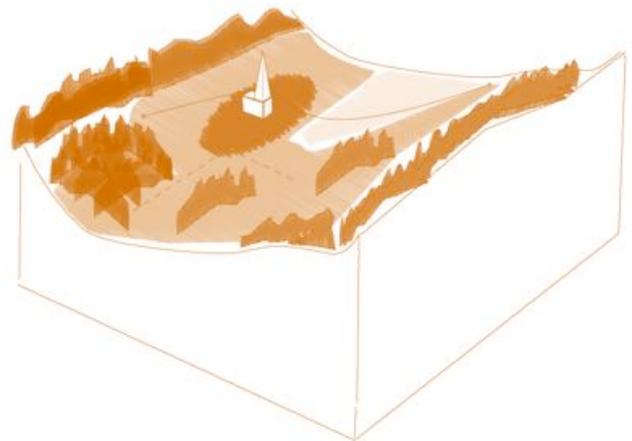
- Le prolongement de la tendance qui tend vers une **banalisation et une simplification des modes d'urbanisation** peut conduire à une moindre attractivité de notre territoire : manque d'authenticité, typicité disparue, image et identité du territoire moins attractives. Elle peut rendre les déplacements et les mobilités plus contraintes : difficultés d'accès aux transports en commun, aux emplois, aux centres urbains et donc fragilisation des commerces et services des centres villes, des cœurs de bourgs.

**La qualité urbaine constitue sans nul doute un facteur de développement de notre territoire capable de maintenir et de parfaire l'attractivité du BUCOPA en accompagnant la créativité urbanistique, en transmettant un patrimoine bâti préservé.**

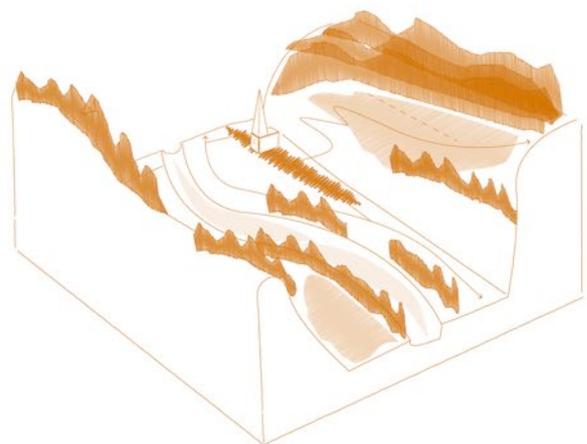
- Le BUCOPA est aussi un territoire de passage, de traverse. La qualité des paysages parcourus n'est donc pas à négliger le long des voies de circulation car ces dernières constituent des axes de découverte (autoroutes, routes et voies ferrées) et de lecture privilégiés du paysage. Le paysage doit donc également être appréhendé sous l'angle de la vitesse : il s'agit de donner à lire, de diffuser une image qualitative du BUCOPA au travers des paysages traversés. La vitesse schématise, simplifie la perception que l'on peut avoir d'un paysage. Dès lors, les paysages traversés (entrée de villes, traverses de bourgs, contournement des agglomérations, etc.) **portent des enjeux de qualité urbaine et architecturale, de mise en scène, d'urbanité.**



Implantation dans la Haute Vallée de l'Ain  
Production E.A.U.



Implantation dans le Bugey sur un replat  
Production E.A.U.



Implantation en fond de vallée  
Production E.A.U.



## Synthèse et enjeux

**Un territoire accueillant, dynamique, actif**, qui a connu une **croissance exceptionnelle**, double de la moyenne régionale, **tirée par le développement de l'est lyonnais et par l'axe Lyon - Genève**, mais **qui n'est pas exempt de fragilités croissantes** sur la plan social, sur le plan environnemental et des paysages...

**Une très forte diversité interne**, entre espaces urbains et périurbains, espaces ruraux, espaces de montagne, et **une capacité à valoriser ces spécificités** au compte du développement de l'ensemble.

Egalement, **un « profil » spécifique vis-à-vis de l'extérieur**, dans le cadre d'une « métropolisation » qui tend à englober la majeure partie du territoire, avec **un rapport à Lyon qui évolue, et qui permet au BUCOPA d'exprimer ses différences**.

**Une économie puissante**, avec des filières propres, et avec **une industrie qui résiste** au rebours des tendances régionales et nationales.

**Une ressource en eau sous pression**, mais indispensable au développement du territoire.

**De forts potentiels de développement dans les activités de service, le tourisme, les activités primaires** (carrières, agriculture et viticulture).

**Des espaces qui se différencient entre des territoires actifs et industriels** (avec des polarités fortes qui maillent le territoire, dont un rôle déterminant pour le pôle d'Ambérieu-en-Bugey), et **des territoires marqués par le vieillissement et par un caractère plus résidentiel**.

**Des ressources naturelles de grande valeur, qui présentent cependant une grande vulnérabilité** : une biodiversité exceptionnelle, à l'interface des grandes entités écologiques de la Région, mais qui tend à se fragmenter, une ressource en eau sous pression, des paysages qui se banalisent sous l'effet des pressions urbaines et de l'activité économique...

**Au travers de son mode développement passé, malgré les interrogations actuelles, le BUCOPA possède une assez grande liberté de choix dans la détermination de son projet à long terme** : dépendant, sur bien des aspects, de l'agglomération lyonnaise, notre territoire présente cependant des atouts et facteurs de développement propre qui lui permettront, de définir un projet spécifique, ambitieux mais équilibré à l'égard de ses différents espaces.

